



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mardi 2 mai 2017 — Vol. 44 N° 128

Étude des crédits du ministère du Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mardi 2 mai 2017 — Vol. 44 N° 128

Table des matières

Discussion générale	1
Adoption des crédits	23
Documents déposés	23

Intervenants

Mme Lorraine Richard, présidente

Mme Julie Boulet
M. Mathieu Traversy
M. Pierre Michel Auger
Mme Sylvie D'Amours
Mme Caroline Simard
M. Amir Khadir
M. André Drolet
M. Guy Hardy

- * M. Michel Labrecque, Régie des installations olympiques
- * Témoin interrogé par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en soirée pour l'étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mardi 2 mai 2017 — Vol. 44 N° 128

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Dix heures trois minutes)

La Présidente (Mme Richard) : Bonjour, tout le monde. Bon matin. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires, portefeuille Tourisme, pour l'exercice financier 2017-2018. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour l'étude de ces crédits, et leur mise aux voix sera effectuée à la fin de l'étude de ce volet.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Auger (Champlain) remplace Mme Sauvé (Fabre); M. Traversy (Terrebonne) remplace M. Bourcier (Saint-Jérôme); et Mme D'Amours (Mirabel) remplace M. Lamontagne (Johnson).

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Comme nous débutons à 10 heures... on va dire 10 h 4 min, et que c'est pour deux heures, les crédits, nous allons terminer à 12 h 4 min. Donc, il y a consentement pour que nous puissions aller un petit peu plus loin, dans l'ordre de quatre minutes, dans le temps? Ça va? Parfait, merci.

Discussion générale

Comme nous n'avons pas de remarques préliminaires, je suis prête maintenant à reconnaître une première intervention, et je vais du côté de l'opposition officielle. M. le député de Terrebonne, la parole est à vous.

M. Traversy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, tout d'abord, j'aimerais questionner la ministre sur des sujets qui touchent l'actualité politique, ou en tout cas du moins l'actualité touristique, on pourrait dire ça comme ça, saluer d'abord l'ensemble des gens du ministère du Tourisme qui sont présents aujourd'hui pour les études, la ministre, nos collègues du gouvernement ainsi que nos collègues de l'opposition.

Alors, j'aimerais tout d'abord commencer en discutant avec la ministre de l'hébergement illégal au Québec, qui fait la manchette dans les journaux depuis déjà quelques mois, voire même quelques années. Alors, je sais que la ministre a un plan de match, alors, actuellement pour essayer de lutter contre cet hébergement illégal qui offre une concurrence déloyale au Québec. Elle est sensibilisée à la cause. Nous avons vu, au cours, là, des dernières semaines, que des négociations avaient lieu à l'heure actuelle avec les dirigeants d'Airbnb. Je pense que c'est le ministère du Revenu qui en est présentement le porte-parole. Donc, je voulais savoir un peu quelle était la stratégie du gouvernement pour récupérer les taxes non perçues par l'hébergement illégal et où en étaient rendues les discussions entre le gouvernement et les différents acteurs de ce milieu.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Boulet : Alors, merci, Mme la Présidente. Alors, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous pour ces études des crédits pour le ministère du Tourisme. Alors, on est très heureux d'avoir la possibilité de donner une vitrine supplémentaire à l'industrie touristique. Alors, je suis accompagnée évidemment de mon sous-ministre, de mon chef de cabinet et de tous les gens au ministère qui ont travaillé depuis, je dirais, même plusieurs semaines, quelques mois pour préparer ces études des crédits. On sait à quel point, pour les fonctionnaires, c'est une charge de travail qui est considérable, alors, je tiens à les remercier dans un premier temps, remercier également l'équipe ministérielle, qui était aussi en collaboration très étroite avec nous pour la préparation de ces crédits-là.

Alors, ça me fait plaisir de parler tourisme parce que, vous savez, l'industrie touristique, au Québec, a connu une année exceptionnelle en 2016 avec tous les indicateurs qui sont à la hausse, mais on pourra en revenir, là, pour ne pas que le collègue me dise que je dois répondre à sa question. Alors, ça me fait plaisir.

Alors, évidemment, si on vient tout de suite, d'entrée de jeu, sur l'hébergement illégal, on se rappellera tous, et vous avez tous été partenaires, chers parlementaires, de la loi n° 67, qui a été adoptée en avril dernier par la majorité des membres de l'Assemblée nationale, qui était une loi, je dirais, précurseure en termes... Si on compare aux autres provinces, si on compare aux pays, aux organisations, il n'y a pas beaucoup de pays ou d'endroits dans le monde où on avait réussi à structurer une loi pour tenter d'encadrer l'hébergement illégal, et je vous dirais que, d'abord et avant tout, l'hébergement illégal, c'est une question d'équité à l'égard de tous les établissements hôteliers. C'est alors pour que les gens paient la taxe sur l'hébergement. Mais également il y a une question de conformité, il y a une question de responsabilité civile. Donc, c'est un dossier qui était plus large, mais, comme Airbnb n'avait pas de siège social au Québec, on est allés dans ce qui était possible avec la loi n° 67.

Maintenant, les demandes d'attestation ont augmenté durant cette période-là, depuis la mise en place de la loi, de 65 %. Alors, c'est très significatif en termes de gens qui ont dû se conformer, suite à la loi, aux critères, aux paramètres de la loi, qui se sont conformés. Alors, il y a eu ce bout de chemin là qui a été fait par rapport à la loi actuelle.

Mais, de toute évidence, la loi n'allait pas suffisamment loin à l'égard notamment de la perception des taxes et le travail des enquêteurs qui avaient été mandatés par Camping Québec et par la CITQ. Il y avait des enquêteurs qui faisaient partie de la loi sur la gouvernance. Donc, il y avait une portion sur la gouvernance puis une portion également sur l'encadrement de l'hébergement, dont il y avait 25 inspecteurs de plus.

Maintenant, ce qu'on a fait... et on a des discussions depuis plusieurs mois, et le collègue en a parlé, avec Revenu Québec, qui sont des spécialistes en enquêtes, qui ont des inspecteurs. Et la perception des taxes, c'est leur créneau à eux. Alors, on n'a pas la prétention de croire que les inspecteurs chez nous étaient les plus performants en la matière parce qu'évidemment ils n'ont pas l'expertise ni l'expérience de Revenu Québec.

Ça fait que je pense que c'est un bon point, un bon pas de franchi de dire : On s'associe avec Revenu Québec pour faire davantage au niveau de toute la portion enquête, inspection. Alors, Revenu Québec, en fait, ils vont déployer une équipe qui va être dédiée aux activités de sensibilisation, d'inspection et d'enquête auprès des exploitants. Donc, il va y avoir 25 personnes : 20 inspecteurs, trois procureurs et deux adjoints qui vont être totalement dédiés à tout le processus d'enquête au niveau de la concurrence déloyale. En fait, c'est une concurrence déloyale dans le secteur de l'hôtellerie. Et l'autre chose qui est très importante, donc, je pense que cette équipe-là, elle a tous les outils et les leviers qu'il faut pour faire son travail et être performante auprès d'interventions de gens qui ne se sont pas conformés.

• (10 h 10) •

Et l'autre élément qui est important dans la démarche qu'on fait actuellement, c'est que le ministère du Tourisme et Revenu Québec sont en discussion et il y a eu au moins une dizaine de rencontres à ce jour avec Airbnb. Et là on est après regarder avec eux... bien, il y a plusieurs choses sur la table, mais celle qui est très intéressante, c'est qu'il serait probablement prêts... Ce n'est pas finalisé, là, alors je ne veux pas qu'on parte... Mais il y a une volonté réelle qu'on sent de la part d'Airbnb à collecter la taxe sur l'hébergement dès que quelqu'un s'inscrit sur leur site à eux d'offre d'hébergement touristique. Alors, à partir du moment du jour un, quelqu'un décide de s'inscrire, Airbnb serait d'accord pour percevoir la taxe sur l'hébergement, qui serait collectée, qui serait envoyée à Revenu Québec puis qui serait redistribuée dans les régions, parce qu'on sait que la TSH, elle est répartie dans chacune des régions du Québec. Donc, dépendamment de la provenance de ces sommes-là, ils seraient retournés aux régions.

Alors, il y a ça qui est en train d'être discuté, qui serait très avantageux pour une question d'équité pour tous les établissements, donc, en respect de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique. Donc ça, ça serait très avantageux.

Et il y a des discussions par ailleurs sur la notion de résidence principale, résidence secondaire, combien de jours. Vous savez, dans la loi, il y avait... Ça a toujours demeuré un peu flou quand on disait le principe de régulier, récurrent, rendu public, moins de 31 jours. Alors, cette notion-là avait été très difficile à définir par l'ensemble des partenaires, des collaborateurs, vous... Peut-être prendre avec ceux qui étaient là, des deux partis d'opposition... C'était régulier, récurrent, rendu public, qui était la notion de base, moins de 31 jours.

Alors, on était prêts à regarder avec Airbnb qu'est-ce qui pourrait être précisé dans cette notion-là à l'égard des gens qui louent leur résidence principale une fois par année ou à l'égard de quelqu'un qui loue une résidence secondaire comme un commerce, qui le loue plusieurs fois par année sur une base récurrente. Alors, tout ça, on était prêts de regarder ça avec Airbnb pour mieux définir et comment on pourrait venir préciser puis encadrer de façon à être plus juste et équitable pour l'ensemble des utilisateurs. Alors, je pense que, Mme la Présidente, elle voulait que j'arrête.

La Présidente (Mme Richard) : Non. C'est le député de Terrebonne, s'il veut vous arrêter, qui va m'en faire la demande. Merci, Mme la députée. M. le député de Terrebonne.

Mme Boulet : Ça me fait plaisir.

M. Traversy : Merci, Mme la Présidente. On ne pourra pas dire que ce n'est pas des réponses complètes de la part de la ministre. Alors, effectivement, je vais essayer d'aller vite, parce que ce n'est pas assez, deux heures de discussions en étude des crédits. Rapidement, une dernière question sur l'hébergement illégal. Donc, je comprends que 20 à 25 inspecteurs sont sur le terrain. Trois procureurs sont sur le dossier à temps plein là-dessus. Je voudrais savoir à combien d'infractions le ministère du Tourisme a-t-il réussi, là, donc, à accumuler depuis la mise en oeuvre de ces nouvelles mesures. Et est-ce qu'une campagne de communication ou de sensibilisation est prévue afin de sensibiliser la population également au défi que relate l'hébergement illégal au Québec et donc les mettre dans le coup aussi à l'intérieur de ce débat?

Mme Boulet : Alors, une campagne... Mme la Présidente, excusez-moi. Alors, le nombre de nouvelles attestations, je vous l'ai dit tout à l'heure, il est passé, 1 374 à 2 244, donc plus de 63 %. Les dénonciations ont augmenté de 111 %... 117 %, pardon, de 661 à 1 431, donc plus que doublé. Les avis d'infraction, eux, ont augmenté de 26 %, de 588 à 738. Le nombre de visites a augmenté de 177 à 249, donc une augmentation de 41 %.

Et la campagne de publicité, effectivement, elle a été faite. Parce que, quand on avait mis ça en place, tous les partenaires de l'industrie nous avaient dit, notamment l'alliance, nous avaient dit : Ce serait important de faire la promotion de cette loi-là, des nouvelles règles, de la loi, des critères, de l'encadrement. Et il y a une campagne publicitaire qui a été faite. Ça s'intitulait *Faire briller votre étoile*. Alors, c'est une campagne Web qui a été déployée en trois volets, donc, du 25 juillet au 7 août 2016, du 14 novembre au 11 novembre 2016 et du 6 au 19 mars 2017. Donc, une campagne qui avait été faite pour venir préciser aux utilisateurs de ces plateformes-là, parce qu'il n'y a pas juste Airbnb, là, il y a d'autres types de plateformes qui font la même offre de service d'hébergement... Alors, on informait tous les utilisateurs de ces offres d'hébergement, tous ceux qui vont s'inscrire sur ces sites-là de la loi qui est en vigueur et des règlements

qui étaient pour être mis en place dès l'adoption de la loi à partir d'avril. Alors, cette campagne publicitaire, elle a été faite. On est fort conscients qu'il faut propager cette information-là.

On a fait également, par le biais des ATR... parce que vous vous rappellerez que, dans tout ce nouveau... quand on a revu le modèle de gouvernance, on a augmenté également le TSH, la taxe sur l'hébergement, dans toutes les régions du Québec à 3,5 % pour leur permettre de contribuer à l'alliance. Parce qu'on se rappelle que les ATR versent 10 millions de dollars par année à l'alliance du Québec. Donc, on a harmonisé, dans tout le Québec, la TSH avec un taux fixe à 3,5 %. Et les ATR ont été en lien direct avec les hôtels pour parler de toutes les modifications qui étaient apportées par le biais. Et, dans leur région également, ce travail-là a été fait en plus de la campagne publicitaire sur le site Web.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. M. le député de Terrebonne.

M. Traversy : Merci, Mme la Présidente. Donc, je ferais du pouce sur les propos de la ministre, qui parle maintenant du financement des ATR. Il y a une sensibilité ou du moins une inquiétude qui nous a été manifestée concernant justement la redistribution de l'harmonisation sur la taxe d'hébergement. Donc, on a cru comprendre, et là on voudrait des explications un peu du ministère du Tourisme, que cette contribution, qui, à l'origine, provenait du milieu, maintenant était considérée, donc, comme une subvention de la part du ministère. Et, à cet égard, il y aurait des problématiques potentielles par rapport, peut-être, à la façon dont les ATR gèrent leurs budgets. Je voulais savoir si la ministre a été sensibilisée à cette considération et si cette redistribution par le biais d'une subvention peut avoir des impacts également sur la façon de déposer des projets ou encore de demander du financement peut-être à notre autre instance qui est du gouvernement fédéral. Donc, on voulait voir s'il y avait une sensibilité ou une réflexion qui était en cours du côté ministère du Tourisme.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre, je veux juste vous indiquer qu'il reste moins de trois minutes. Donc, si les réponses sont un peu plus brèves... salutaire d'une autre question.

Mme Boulet : Je vais y aller. Alors, je vais poser la question au collègue : S'il pense bien honnêtement, comme parlementaire, une taxe dédiée, bien, c'est le gouvernement qui décide d'imposer une taxe. Alors, une taxe dédiée, pour moi, puis pour la Vérificatrice générale, puis au ministère des Finances, puis au Conseil du trésor, une taxe, c'est des fonds publics. Alors, si le gouvernement n'avait pas taxé l'hébergement, les ATR n'auraient pas eu ce revenu-là. Alors, là, on va s'entendre, là. S'ils ont une taxe qui leur est retournée, c'est une taxe dédiée, comme celle... il y en a très peu, de taxes dédiées, au gouvernement, il y a celle-là puis il y a celle sur les permis de conduire, qui retourne au secteur métropolitain pour du transport collectif. Alors, une taxe dédiée, et tout le monde... la Vérificatrice générale est d'accord avec... taxe dédiée, c'est de l'argent du gouvernement. Si le gouvernement n'avait pas décidé d'instituer une taxe, bien, il n'y aurait pas de revenu pour les ATR.

Le défi, puis vous l'avez soulevé, c'est que, quand on dit que c'est une contribution gouvernementale, parce que c'en est une, la proportion de l'aide, c'est ça votre question, la proportion de l'aide qui est de 80-20, peut devenir... parce que là, en l'augmentant, l'harmonisant à 3,5 %, la TSH va croître de façon exponentielle au Québec. Donc, un retour d'argent assez significatif pour tous les ATR. Ça croît à peu près entre 4 et 6 millions de dollars par année sur l'ensemble du Québec. On est à peu près à 60 millions de dollars et, d'ici très peu années, on sera à 100 millions de dollars de revenus de TSH.

Alors, on est là-dessus à trouver une piste de solution pour éviter que ça soit un facteur qui soit irritant ou qui empêche les ATR d'aller chercher d'autres sources de revenus. On est très conscients de cette dynamique-là et on va trouver une façon d'articuler tout ça pour faire en sorte que ça ne prive pas les ATR d'autres revenus autonomes ou d'aller chercher de l'argent de d'autres partenaires, tel que le gouvernement fédéral.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Terrebonne.

M. Traversy : Rapidement. Donc, j'irais maintenant au niveau du programme des festivals et événements touristiques. Donc, des annonces d'augmentation de budgets disponibles pour différents festivals à travers le Québec. La ministre, lors des assises du tourisme, nous a mentionné qu'elle rendrait disponibles des sommes pour aider les petits et les moyens festivals à payer les études d'admissibilité aux programmes ou, en tout cas, du moins, de faisabilité d'un projet pour être éligible à ce programme. Est-ce que c'est l'entièreté de l'étude qui va être payée? Et elle a mentionné la mise en place d'un SWAT pour permettre de décaisser cet argent. Quand sera-t-il mis en place?

Mme Boulet : Bien alors, il y a deux questions. Je vais aborder la première, l'autre n'a rien à voir avec les festivals et événements, là, le SWAT, ça n'a rien à voir avec le festival et événement. Alors, les festivals et événements...

La Présidente (Mme Richard) : ...vous dire, Mme la ministre, que peut-être que vous pouvez prendre, là, sur le temps du gouvernement ou peut-être revenir dans le deuxième bloc d'opposition...

Mme Boulet : On va revenir dans le deuxième bloc.

La Présidente (Mme Richard) : ...parce que malheureusement vous n'avez plus de temps.

M. Boulet : O.K. On va revenir, si ça ne vous dérange pas, dans le deuxième bloc.

La Présidente (Mme Richard) : Je vais maintenant du côté du gouvernement et je reconnais M. le député de Champlain. Vous avez la parole.

• (10 h 20) •

M. Auger : Merci beaucoup. Donc, permettez-moi, Mme la Présidente, de vous saluer et saluer votre équipe, mes collègues du gouvernement bien sûr, mes collègues de l'opposition, Mme la ministre et votre équipe. Donc, bienvenue.

J'aimerais également, vous l'avez mentionné, mais actuellement j'ai le privilège d'être assis ici, mais, autrefois, j'ai préparé des crédits. Donc, il y a tout un travail derrière ça, donc j'aimerais féliciter et remercier également votre équipe.

Parler de tourisme, pour moi, c'est toujours quelque chose... un moment spécial. Je vais peut-être me vieillir un peu, là, mais j'ai passé presque un quart de siècle lié à ce milieu-là soit en affaires, soit comme consultant, soit comme professeur ou coordonnateur de programmes de tourisme au collégial. Donc, pour moi, c'est toujours intéressant de parler de ce sujet-là.

Et, lorsqu'on parle de tourisme, Mme la Présidente, et je ne veux pas vous prêter des intentions, mais le premier mot souvent qui nous vient à l'idée, c'est probablement vacances, du bon temps. Mais l'industrie touristique, c'est plus que ça. C'est une importante industrie qui malheureusement... moi, je pense que... mais ça, on commence à le reconnaître, mais souvent une industrie qui a été, si je peux dire, sous-estimée. Parce que, si on parle d'industrie touristique au Québec, actuellement, on parle de retombées économiques de 13, 14 milliards de dollars. C'est 350 000 emplois, 30 000 entreprises, c'est plus de 90 millions de visiteurs au Québec. Puis, si je fais le comparable avec chez moi, la Mauricie, que je connais un peu plus, donc, c'est 455 millions de retombées économiques, 4,5 millions de visiteurs, c'est 7 000 emplois, 500 entreprises, donc c'est quelque chose d'excessivement important. Et ça, c'est réparti dans différents secteurs d'activité. Hein, lorsqu'on pense à tourisme, il faut penser plus large que ça, on parle à tout ce qui est hébergement, les motels, les hôtels, les gîtes, la restauration. Au niveau du transport, les autocars, l'avion, les agences de voyages, les événements, les festivals, les musées, les attrait. C'est aussi des produits touristiques, les stations de ski. Donc, c'est très varié, très large. Et la chance que l'on a, au Québec, c'est d'avoir quatre saisons avec des réalités à chacune des saisons. Donc, on a des produits qui s'adaptent en fonction des différentes saisons, soit hivernale, ou en été, ou peu importe.

Autre élément important lorsqu'on parle de l'industrie touristique, investir en tourisme, c'est payant. Ça coûte 10 fois moins cher créer un emploi en tourisme que dans tout autre secteur d'activité au Québec. Et ce qui est le fun en tourisme également, c'est qu'on peut, partout au Québec, créer des emplois et on n'a pas... souvent moins de problèmes de recrutement de main-d'oeuvre parce que c'est moins spécialisé, par exemple, que dans la fine technologie.

Donc, au niveau de chacune des régions également... Mme la Présidente, vous venez de la Côte-Nord, donc chaque région a sa propre couleur. Moi, je viens de la Mauricie, je vois des gens ici, Terrebonne, là, on parle d'ici à Québec même, Charlevoix, ma voisine du nord, Mme la ministre, dans le comté de Laviolette. Donc, chacune des régions au Québec a ses forces, ses avantages, et j'inviterais tout le monde à venir découvrir chacun des coins de pays. Moi, j'ai presque fait le tour du Québec, il me reste votre coin, mea culpa, et un peu plus au nord également, mais ça sera les prochaines destinations. Je... Pardon?

Une voix : ...

M. Auger : Oui, on ira ensemble, mais avec plaisir, M. le député de Jean-Lesage.

Mais je vais vous parler plus précisément du comté de Champlain, qui se situe en Mauricie, bien sûr, le long du fleuve. Parce qu'en 2014, justement, parce que je veux faire le lien avec le développement économique, c'est que, lors de la campagne électorale, j'avais dit qu'on devrait développer économiquement le comté de Champlain par le tourisme. Pourquoi? Fort simple, parce qu'il y a un potentiel incroyable dans le comté de Champlain. Juste pour vous permettre de situer Champlain, et souvent on a tendance à l'oublier, c'est le tiers de la ville de Trois-Rivières, donc à l'est de la rivière Saint-Maurice, le long du fleuve, l'ancienne ville de Cap-de-la-Madeleine, Saint-Louis-de-France, Sainte-Marthe-du-Cap, c'est le tiers de la ville de Trois-Rivières. On retrouve, au Cap-de-la-Madeleine, le sanctuaire, pour ceux... j'imagine que vous avez déjà entendu parler du sanctuaire du cap, avec sa basilique, bien sûr, et le vieux sanctuaire, qui a 300 ans, je crois, en 2020. C'est 300 000, 400 000 visiteurs année après année. La neuvaine, qui est très reconnue, bien, ça fait partie maintenant du Festival de l'Assomption, qui est sur 12 jours. Bien sûr, la neuvaine est sur neuf jours.

Il y a le chemin du Roy, bien sûr, qui longe le fleuve. C'est trois municipalités tricentenaires. Donc, vous avez Batiscan, Champlain et Sainte-Anne-de-la-Pérade, qui va justement, en 2017, fêter son 350e. Et, voilà trois ans, on a créé un circuit touristique, qu'on appelle le Sacré Circuit, justement, avec les trois municipalités, avec leurs trois églises et le vieux presbytère de Batiscan. En fait, le but, ce n'est pas compliqué, c'est de faire découvrir notre histoire, notre culture, le patrimoine. Ce n'est pas juste du religieux, de visiter ces églises-là; au niveau de l'architectural, ce sont de belles découvertes. Et on a un complément, donc, le sanctuaire maintenant ne fait pas partie officiellement, mais est un complément au Sacré Circuit et on devrait compléter avec d'autres églises. Donc, c'est un circuit, là, qu'on a développé voilà trois ans, troisième saison, et ça va toujours de façon croissante pour faire découvrir ce beau coin de pays là.

Comté de Champlain, malheureusement, de ce temps-là, ça nous fait faux bond, mais nos rivières, mais c'est quatre rivières qui touchent au comté de Champlain. Vous avez la rivière Saint-Maurice, bien sûr, que j'ai dit tantôt, qui sépare Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine, vous avez la rivière Champlain et la rivière Batiscan et, bien sûr, la plus connue parce que... c'est la rivière Sainte-Anne avec la pêche aux petits poissons des chenaux, qui est connue de façon internationale. C'est huit décennies de pêche commerciale. C'est le fleuve Saint-Laurent, donc, qui longe tout le comté de Champlain. C'est la MRC des Chenaux, 97 % territoire agricole et forestier. Et de développer par le tourisme, enfin, bien, ça permet de respecter ces belles richesses que l'on a là. Le comté de Champlain, surtout au niveau de la MRC des Chenaux, c'est 300 agriculteurs, donc on travaille également... on a créé le Sacré Circuit au niveau des églises, mais on a

travailler éventuellement également pour développer l'agrotourisme. Je sais que mon collègue de Saint-François, au niveau des Cantons-de-l'Est, c'est très développé. Je ne sais pas s'il va en parler tout à l'heure, mais eux, ils sont très avancés, donc on va prendre un peu exemple sur eux pour essayer de faire en sorte d'avoir un beau circuit à proposer.

Donc, ce qui est important, en fait, au niveau touristique, c'est de se structurer, de façon provinciale, bien sûr, pour attirer les touristes internationaux qui viennent de l'étranger, ou encore au niveau domestique, parce que le tourisme domestique, c'est ceux qui voyagent à l'intérieur soit de la province ou du pays.

Mais c'est aussi de s'organiser, s'organiser au niveau régional. Et un des acteurs importants du développement régional, ce sont les ATR, donc, les associations touristiques régionales. Et le MTO, donc, le ministère du Tourisme, peut conclure des ententes avec les ATR, ce qu'on appelle les EPRT, les ententes de partenariat régional en tourisme, c'est-à-dire que l'ATR met 1 \$, le ministère met 1 \$, puis le but, c'est d'offrir de faire un développement de l'offre touristique régionale. Et on peut compléter le financement aussi, que ce soit avec le ministère de la Culture, de mémoire, et les MRC également, je pense, qui peuvent mettre des sous là-dedans.

Donc, par rapport aux EPRT, parce qu'on y va par section, donc les EPRT 2012-2015, il y a eu 9 millions de mis par le ministère, 9 millions de dollars de mis par les ATR et 3 millions par les partenaires que j'ai mentionnés tout à l'heure. Et, au 31 mars 2015, il y a eu 452 projets qui ont été soutenus, pour des investissements de l'ordre de 206 millions, donc 21 millions d'injectés pour des retombées de 206 millions au niveau des projets. Actuellement, il y a les EPRT 2016-2020. Ma question pour la ministre est fort simple : Si c'est possible de faire la différence entre les EPRT 2012-2015 et les EPRT 2016-2020.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Champlain. Mme la ministre.

Mme Boulet : Alors, je pense que le collègue, il voulait qu'on parle des EPRT. Alors, les EPRT viennent d'être renouvelées. En fait, c'est 2016-2020, mais on est à l'étape des signatures, donc on peut dire que ça va être 2017-2020, mais on dispose d'une enveloppe de 12 millions de dollars. Les ATR nous font une proposition, donc ils nous font une proposition d'un montant qu'ils souhaitent avoir, parce qu'évidemment il faut qu'il y ait un appariement pour chaque dollar que le ministère fait. Eux autres, les ATR, doivent mettre 1 \$. Donc, ils nous ont fait une proposition de montant d'argent qu'ils souhaitaient avoir, une proposition qu'on a été capables d'accoter à peu près à 80 % de leur montant, parce qu'évidemment il y en avait... une volonté pour plus que 12 millions de dollars. Donc, avec notre 12 millions de dollars, on a répondu à peu près à 80 % des demandes des ATR.

Et ces projets-là, c'est très important, parce que ce sont des projets qui sont structurants, qui permettent de renouveler l'offre touristique dans les régions du Québec. Alors, moi, je trouve ça important. Vous savez, le tourisme, c'est une des seules industries, au Québec, qui est un moteur économique qu'on retrouve dans toutes les régions du Québec. C'est 363 000 emplois au Québec, c'est 10 % des emplois du Québec, c'est 32 000 entreprises et 14 milliards de dollars de recettes touristiques. Alors, chaque région a son bilan. Mais, pour chacune des régions, c'est une industrie qui est très structurante. Et c'est important d'être capable...

Je dis souvent : Dans le tourisme, Mme la Présidente, le statu quo, ça ne peut pas être une solution, parce que le tourisme, la concurrence, elle est vive au niveau international. C'est une concurrence qui est vive, qui est intense. Alors, on ne peut pas dire : On est bons, mais on ne fait pas plus, on reste comme ça puis on va réussir. Le défi de tout le monde, dans toutes les régions du Québec, c'est d'adapter notre produit, de se renouveler, de se moderniser, d'innover, de se diversifier, parce que le défi, c'est de se démarquer de la concurrence, prouver qu'au Québec on est uniques, qu'on est authentiques et qu'on a un produit qui est créatif, qui est novateur et qui est diversifié.

Alors, ça, c'est notre défi. Pour que les gens débarquent chez nous, même si c'est du intra-Québec, pourquoi moi, je vais débarquer en Gaspésie? Bien, je vais débarquer en Gaspésie s'il y a quelque chose de spécial, qui est différent, qu'il n'y a que là, alors, qu'on ne retrouve qu'en Gaspésie. Et je vais vous donner l'exemple des spectacles Moment Factory. Il y en a un à Coaticook, il y en a un à Chandler et il y en a un à Saint-Félicien. Mais quelqu'un qui veut aller voir ça, il va se déplacer. L'objectif, ce n'est pas de reproduire le même produit touristique partout, dans toutes les régions du Québec, mais de créer des produits qui se distinguent, des produits qui sont uniques, qui sont différents, des produits qui vont faire vivre une aventure spéciale au touriste qui va débarquer.

• (10 h 30) •

Donc, on a plusieurs leviers. Je vous l'ai annoncé, qu'on avait un budget exceptionnel pour l'industrie touristique, c'est 286 millions de dollars qu'on a annoncés dans le budget. Donc, il y a des leviers intéressants pour soutenir l'industrie touristique pour ces projets, et les EPRT viennent compléter ce montage financier là pour un projet. Alors, ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'on va permettre la catégorie Hébergement, ce qui n'était pas dans les dernières EPRT. Alors, on va permettre la catégorie Hébergement pour les ATR qui pensent que chez eux, d'investir dans l'hébergement, que c'est important pour l'accueil touristique des gens. Notamment, il y a des régions où, en termes d'hébergement, leur hébergement n'est pas à niveau. Puis ils ont besoin de bonifier la qualité de la disponibilité hôtelière qu'ils ont dans leur région. Donc, l'hébergement sera possible, ce qui n'était pas le cas dans les dernières EPRT.

Et l'autre chose également, je vais demander aux ATR, à partir de ces fonds-là, d'investir 10 % de ces montants-là pour soutenir les festivals et les événements dans leur région. Parce que, souvent, festivals et événements, il y en a des plus petits dans les régions qui ne peuvent pas s'inscrire dans notre programme parce qu'ils ne remplissent pas les critères d'achalandage, et tout ça, alors, et de coûts d'opération, d'achalandage. Alors, ces petits événements-là, il faut qu'ils trouvent un endroit pour être soutenus. Des fois, c'est 5 000 \$, c'est 10 000 \$, mais des fois ça fait la différence pour la tenue d'un événement. Donc, je vais demander également aux ATR de garder 10 % de cette enveloppe-là pour soutenir les petits événements.

Alors, ce qui est important, c'est de stimuler l'économie des régions par la création d'emplois, augmenter le nombre de visiteurs, accroître les recettes touristiques et développer, comme je vous le disais, une offre touristique qui soit originale, complémentaire et respectueuse du développement durable.

Alors, les cinq catégories de projets qui peuvent être acceptés, ce sont les attraits, les activités et les équipements; des études, la structuration de l'offre, maximum 20 % de l'enveloppe totale; les festivals et événements, comme je vous le disais; les services-conseils; et la catégorie hébergement, qui est laissée à la discrétion des régions, mais qui n'était pas possible avant.

Alors, si on fait un bilan des dernières EPRT, Mme la Présidente — parce que, des fois, c'est important de voir ça a donné quoi, ces argents-là — alors, il y a eu 452 projets qui ont été soutenus, pour une aide financière de 21 millions de dollars, et des investissements totaux de plus de 206 millions de dollars. Alors, on a mis 9,8 millions dans les dernières EPRT, ça a généré... il y a eu 21 millions d'aide financière. Donc, les ATR ont mis leurs 9,8, un pour un, plus de l'argent de partenaires privés, bien, ça a permis des investissements totaux de 206 millions de dollars. Alors, on en a mis 10 puis on a levé des investissements de 206 millions de dollars. Là, c'est un pour 20. Alors, pense que c'est très significatif comme contribution, comme levier financier, et c'est à la portée des intervenants régionaux, c'est local. Ça permet des initiatives porteuses localement qui n'ont pas besoin d'aller dans les dédales des programmes, parce que des fois ce genre de projet là ne cadre pas dans les programmes, et d'autres fois ça vient compléter un montage financier, un projet qui était capable de s'inscrire dans un programme, mais qu'il lui manquait un 10 000 \$, un 20 000 \$ pour compléter le montage financier. Alors, les EPRT sont là pour ça, avec beaucoup de souplesse, avec beaucoup de flexibilité. Et là on est en discussion avec les ATR. On va accélérer toute la démarche, les autorisations pour s'assurer que les réponses viennent plus rapidement puis que les dossiers, les projets puissent démarrer le plus rapidement possible, notamment entre autres pour la saison hivernale... la saison estivale qui va démarrer bientôt.

Alors, on veut s'assurer que les projets... Et je dis souvent : Là, on a un coffre d'outils qui est bien garni. Maintenant, la balle est dans le camp des promoteurs, est dans le camp des régions. Alors, tous les organismes, tous les partenaires, tous les promoteurs sont invités à se mobiliser puis à déposer des projets, parce qu'avec les EPRT on sera capables de faire un bon bout de chemin pour les accompagner, parce que ça soutient des projets qui sont structurants, qui créent des emplois et qui permettent de diversifier l'économie dans plusieurs régions du Québec.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. C'est tout le temps qui était dévolu au gouvernement. Je reconnais maintenant Mme la députée de Mirabel pour le deuxième groupe d'opposition. La parole est à vous, Mme la députée.

Mme D'Amours : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi d'entrée de jeu de saluer Mme la ministre, mes collègues, vous et tous les gens qui accompagnent la ministre.

J'aimerais débiter par... On avait posé des questions sur ce qu'on... Les questions auxquelles on avait posé... On a eu des réponses, et j'aimerais avoir des explications. On a demandé — c'était la question numéro un — liste de voyages hors Québec pour l'année financière 2016-2017, entre autres. Nous avons demandé des... On avait fait des questions sur les voyages, et on a eu une réponse : le dernier, qui était la participation à la mission adhérente au vol inaugural de Shanghai-Montréal, Air Canada. Le coût était de 4 767 \$, qui est écrit dans le document de questions. Par contre, quand on a fait la demande, réponse... la demande, pardon, que la réponse que vous nous aviez envoyée le 31 mars 2017 pour la même personne, le même voyage, on nous dit que c'est 3 281,86 \$. Alors, j'aimerais savoir pourquoi qu'il y a une différence entre le 4 767 \$ et le 3 281,86 \$. Je sais que cette mission, il y a eu beaucoup de personnes qui ont été invitées à participer et, d'entrée de jeu, j'aimerais le dire, Mme la Présidente, pour moi, ce n'est pas une dépense, c'est un investissement quand on va en mission pour aller rencontrer les gens puis faire affaire avec eux, mais je me questionne sur ce montant-là.

Ensuite, on ne voit pas de billet d'avion, on ne voit pas vos dépenses à vous. Alors, j'aimerais savoir où les billets d'avion sont pris, où les dépenses pour la ministre sont allées.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre.

Mme Boulet : Je vais essayer de répondre au mieux de ma connaissance. Sinon, si la collègue me le permet, je vais laisser les gens qui s'occupent de la comptabilité chez nous répondre si vous voulez de l'information plus pointue.

À prime abord, on me dit qu'entre les deux montants c'est que les factures n'étaient pas toutes rentrées, là, entre le 3 000 \$ et le 4 000 \$. C'est ce qu'on m'explique. Sylvain, c'est ça, que les factures n'avaient pas toutes été comptabilisées, n'étaient pas toutes rentrées chez nous, au ministère. Alors, ça, ce serait pour la première question. C'est ça?

Une voix : C'est ça.

Mme Boulet : C'est ça. Ou je peux laisser aussi le sous-ministre, si vous le souhaitez, là...

Et l'autre question pour les coûts relatifs à la dépense liée à mon voyage à moi, comme ministre, c'est comptabilisé au ministère des Ressources... des Relations internationales, donc ça ne rentre pas... ce n'est pas mon ministère qui assume ces dépenses-là, ce sont comme des missions commerciales, des missions commerciales touristiques. Alors, c'est... la dépense pour mon voyage à moi est assumée par le ministère des Relations internationales. Donc, c'est dans les crédits du ministère des Relations internationales.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la députée.

Mme D'Amours : Je voudrais savoir le montant d'argent du billet d'avion pour la personne qui figure sur le document qu'on a reçu, parce qu'il n'y a pas de billet d'avion qui a été chargé.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : Oui, ce ne sera pas long. Avion, directeur... Alors, le billet d'avion pour le directeur de cabinet est de 2 013 \$.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la députée.

Mme D'Amours : Alors, ça, on... dans les crédits.

Mme Boulet : Ça ne vous dérange pas que je laisse parler...

Mme D'Amours : Bien, ça ne me dérange pas qu'il cherche, puis qu'il trouve la réponse, puis qu'il nous la donne à tous, ici, tous les collègues, parce qu'il y a vraiment...

Mme Boulet : Tout à fait, il n'y a pas de problème.

Mme D'Amours : Ça, c'était la première question.

Vous savez, on a aussi demandé, à la première question, la lettre g, la liste des ententes signées ou annonces, et le cas échéant, le détail de ces ententes puis le résultat obtenu à ce jour.

Vous avez participé à la mission, vous avez aussi signé une entente, là, c'était une cérémonie de signature de déclaration commune entre le ministère du Tourisme du Québec et le président municipal du tourisme de la municipalité de Shanghai. Et vous aviez participé à cette cérémonie. Puis ce qu'on nous répond, c'est que — je vais vous lire la réponse : «Ne semble pas pertinent à l'étude de crédits.» Je pense que, quand on signe une entente, c'est pertinent que les Québécois le sachent. Ça aurait été important qu'on nous parle de cette entente-là, que ce soit bien dit ou, à tout le moins, annoncé, mais vous avez signé une entente et, dans les crédits, on nous dit que ce n'est pas opportun. Alors, je pense qu'il y a quelque chose à vérifier là-dessus, Mme la Présidente.

Donc, mon deuxième point aussi, c'était sur la question n° 2. La réponse qu'on a eue, c'était sur les activités, sur la formation que le ministère recevait. J'aimerais avoir de l'information sur Protection contre les chutes, qui revient... ce titre-là revient très, très souvent...

Une voix : ...

Mme D'Amours : Protection contre les chutes, c'est la question n° 2 sur la formation. On demandait quelle formation que les employés du ministère avaient faite. Donc, il y a la protection contre les chutes, et ça va... il y a plusieurs mois où c'est toujours le même montant, là, 1 100 \$; 1 100 \$; 1 100 \$. Alors, cette protection contre les chutes, j'aimerais avoir des explications sur ce...

• (10 h 40) •

La Présidente (Mme Richard) : Ça va, Mme la députée?

Mme Boulet : Oui.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : Si vous me permettez, Mme la députée, j'ai quelques précisions. Dans le voyage pour le chef de cabinet, à 4 767 \$, ça comprend 2 013 \$ pour le billet d'avion plus 2 700 \$ de frais de séjour. Alors, dans le 4 700 \$, ça inclut le billet d'avion.

Mme D'Amours : Alors, 2 700 \$ pour les...

Mme Boulet : Pour les frais de séjour, plus 2 013 \$ pour l'avion du directeur de cabinet.

Mme D'Amours : Alors, ici, le document que le ministère m'a envoyé quand c'était une demande d'accès à l'information, qui totalise 3 281,86 \$, il ne parle pas du tout de l'avion.

Mme Boulet : ...dedans, mais les factures de séjour, probablement qu'elles n'étaient pas toutes arrivées puis elles n'ont pas toutes été cumulées dans le montant. C'est probablement ça.

Mme D'Amours : Dans le document que j'ai, on ne parle pas du tout de billet d'avion.

Mme Boulet : Bien, ici non plus, là, j'ai le document, là, mais j'ai les chiffres, si vous le voulez, on vous les donnera en détail, là, on a les chiffres, ça inclut le billet d'avion, puis on l'a ici, là. Alors, on a ça. Alors, ça, c'est la première question, mais on vous remettra les documents, il n'y a pas de problème. L'entente avec...

Une voix : ...

Mme Boulet : Oui, on voit laquelle, là, parce qu'on en a plein, on va la déposer, c'est certain.

La Présidente (Mme Richard) : Vous les ferez suivre au secrétariat, c'est ça.

Mme Boulet : Il n'y a pas de problème. Pour l'entente avec Shanghai, bon, ça a été marqué que ce n'était pas pertinent pour l'étude des crédits parce que ça n'engageait pas de dépense. Alors, si vous la voulez, ça va nous faire plaisir de vous la transmettre, mais il n'y avait pas de dépense et d'engagement financier dans cette entente-là, ni d'une part ni d'autre part, ni pour la Chine ni pour nous. Donc, il n'y avait pas crédits budgétaires du ministère, c'est pour ça qu'on a inscrit ça. Mais, à titre d'information, si vous la voulez, on va vous la transmettre, ça nous fait plaisir, O.K.?

Et, pour la formation, protection contre les chutes, on me dit que ce sont des études de la Régie des installations olympiques. Alors, si vous me permettez, je peux demander à M. Labrecque de venir vous répondre à l'égard de ces études-là, est-ce que c'est... Ça a du sens, hein, parce que c'est des chutes de neige et d'eau, éventuellement, pour la toiture, là. Ce n'est pas ça? Bon, alors, ce n'est pas ça, alors voulez-vous...

Mme D'Amours : On apprécierait la réponse, oui.

Mme Boulet : Hein? Oui, bon, bien, alors...

La Présidente (Mme Richard) : Est-ce qu'il y a consentement?

Mme Boulet : Michel, si tu veux venir.

La Présidente (Mme Richard) : Consentement. O.K. Bonjour.

M. Labrecque (Michel) : Bonjour, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Richard) : Je vous demanderais de vous identifier ainsi que nous dire la fonction que vous occupez.

M. Labrecque (Michel) : Michel Labrecque, je suis président-directeur général de la Régie des installations olympiques. Mme la députée, c'est des formations par groupes de 10. Nous avons plusieurs corps de métiers, au Parc olympique, qui font l'entretien de la toiture, qui se promènent dans les espaces clos des consoles, et donc c'est dans un cadre d'un programme en sécurité et santé au travail, par groupes, des formations qui sont données pour à peu près 1 600 \$ par groupe de 10.

Mme D'Amours : Oui, merci.

M. Labrecque (Michel) : Merci.

Mme D'Amours : Pour la réponse que la ministre nous a dit concernant l'entente, il y a quand même des frais, quand vous allez en Chine, là, même si l'entente... il n'y a pas de frais qui est attribué à l'entente, la signature, on comprend, là, on est tous... mais il y a des frais, quand même, qui sont encourus dans ce voyage-là, dont cette présence qui était, à mon avis, très bienvenue, là.

Mme Boulet : ...plaisir de l'envoyer puis on va l'envoyer à tous les parlementaires, il n'y a pas... c'était une signature avec le maire de la ville de Montréal...

La Présidente (Mme Richard) : ...document au secrétariat puis on vous le fera parvenir, Mme la députée.

Mme Boulet : Oui, tout à fait, avec le maire de Shanghai.

Mme D'Amours : Merci. J'aimerais aussi, Mme la Présidente, porter... j'aimerais que la ministre porte une attention particulière à ce que je vais dire, c'est que, quand on pose des questions, bon... les recettes touristiques, là, la question 19, entre autres, recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise... et là on nous répond : Veuillez référer à la réponse de la question 3 des renseignements particuliers à l'opposition officielle.

Quand quelqu'un me pose une question, moi, Mme la Présidente, je lui réponds, je ne lui dis pas : Bien, va donc voir mon collègue, il va te répondre parce que je lui ai dit la réponse. Le document aussi, qu'on regarde, n'est pas paginé, il est vraiment par secteur, par question, on se réfère à un cahier, on se réfère à un autre cahier. On vient, à un moment donné, que c'est assez dur à travailler. Je ne sais pas quel est le but de travailler de cette façon, mais moi, je peux vous dire, comme le collègue le mentionnait tout à l'heure... moi, j'ai été sept ans dans un ATR, et, quand on fait une reddition de comptes au gouvernement, on a d'affaire à être droit puis on a d'affaire à avoir des documents qui sont bien classés, avec des chiffres, des bons chiffres, paginés, et on est capables de suivre, tout le monde est capable de suivre. Alors,

je trouve ça assez spécial, quand on regarde un document qui vient d'un ministère qui exige une reddition de comptes à des ATR, que ce document-là, on nous réponde ça. Je trouve ça un peu simple. Moi, j'aimerais que, quand une opposition pose une question, de ne pas me faire répondre qu'il faut que j'aille voir dans l'autre document de l'opposition officielle pour avoir une réponse. J'aimerais ça qu'on me réponde. Si c'est du copier-coller, c'est facile à faire, là, mais j'aimerais que la ministre regarde son ministère, de quelle façon il travaille parce qu'à chaque fois qu'on est dans des crédits, j'en ai fait quelques-uns, là, c'est le premier, là, auquel il y a une façon de faire qui n'est pas la même que les autres, et les autres aussi sont différents.

Quand on demande, quand on exige aux autres un document bien rempli, on devrait donner l'exemple. Moi, je trouve que ce document-là, il y a des défauts. Il faudrait absolument qu'on fasse une attention particulière.

Il y a aussi ce qu'on avait demandé à la question 57, c'était au niveau de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, on avait demandé divers coûts de la mise en oeuvre, là, de cette alliance-là, de cet organisme-là. Qu'est-ce que le ministère allait donner comme argent? Ce qu'on nous répond, c'est que... aucun, qu'il n'y avait pas d'investissement. Puis moi, je regarde ici, là, il y a eu un investissement pour 2016-2017, 4,3 millions. Donc, il y a, encore là, quelque chose qui ne fonctionne pas.

J'aimerais ça que le document, les questions que je vous ai posées, que j'aie des réponses, que je ne sois pas obligée d'aller les chercher ailleurs. Moi, je me fie à votre ministère. Il y a des gens compétents qui travaillent à votre ministère, alors je me fie à ce que vous ayez des réponses la prochaine fois. Mais, encore là, c'était juste pour vous donner un exemple, parce que ce n'est pas la première fois que, dans le document, on n'a pas de réponse.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Mme la ministre.

Mme Boulet : On va vérifier, là, parce que... Le «aucun», il est à quel endroit, vous me dites que c'est écrit «aucun»?

Mme D'Amours : C'est la question 57.

Mme Boulet : Alors, Mme la Présidente, si vous me permettez, je vais juste apporter une précision puis je prends bonne note du commentaire, puis ça ne me choque pas, là. Si on peut s'améliorer...

Mme D'Amours : Bien, je ne veux pas vous choquer non plus.

Mme Boulet : Non, non, si on peut s'améliorer. Ça fait 16 ans que je suis députée ici, ministre, que je fais des crédits, puis ça a toujours été fait comme ça, dans tous les ministères auxquels je suis passée, là. Quand il y a une même question, il y a une référence à la question. Mais, si vous dites : Bien, moi, j'aime mieux qu'il y ait ma réponse dans mon cahier, on en prend bonne note, puis ça sera fait comme ça à l'avenir, je vous en fais la promesse.

Alors, pour la question de l'alliance, je ne sais pas où c'est écrit «aucun», là. En fait, c'est que, quand on a mis en place l'alliance, on a mis fin à tout le département de promotion, de commercialisation, de marketing au ministère. Donc, l'argent qui était là pour payer ces gens-là au ministère, c'était 13 millions de dollars. Ce 13 millions-là, il est transféré complètement à l'alliance. Donc, on ne finance pas l'alliance, c'est la portion des investissements qui servait à faire ce travail-là que maintenant l'alliance fait. C'est que finalement on a centralisé tous les argents, le travail, les objectifs sous l'alliance pour faire la promotion du Québec à l'international. C'est la mission de l'alliance. Alors, pour ce faire, le ministère a dit : Nous, on n'en fera plus, de promotion, parce qu'on n'est pas les experts. Dorénavant, c'est l'industrie qui va se charger de ça. Alors, tout le département chez nous qui faisait ça, des campagnes de publicité, tout ce département-là a été fermé, puis le 13 millions de dollars de budget qu'on recevait à chaque année dans nos budgets est dorénavant attribué à l'alliance.

Alors, peut-être qu'il y a des sommes, là... Est-ce que vous me permettez? Je vais laisser parler le sous-ministre. Est-ce que Mme la députée nous permet de...

Mme D'Amours : Bien, je n'ai pas beaucoup de temps, je vais vous poser une autre question...

Mme Boulet : O.K., d'accord. Il n'y a pas de trouble.

Mme D'Amours : ...mais ça répond à ma question.

Mme Boulet : Ça répond à votre question. O.K.

Mme D'Amours : Oui, ça répond à ma question.

Mme Boulet : O.K. ...pas s'il y a eu des transferts progressivement, c'est qu'on était comme entre deux années, puis il y avait une campagne de publicité qui était commencée chez nous. Donc, il y a peut-être eu des ajustements dans les transferts de sommes, mais l'histoire, c'est que le 13 millions qu'on avait chez nous, ce bloc-là, on ne l'a plus. Il est complètement transféré là.

Mais, l'année de transition, il y avait des amorces de campagnes publicitaires de faites chez nous, notamment le Blind Love. Alors, il y a eu comme des argents qui ont peut-être transité de part et d'autre parce qu'on était au milieu d'une saison puis en plein début d'une campagne estivale, là.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la députée.

• (10 h 50) •

Mme D'Amours : J'aimerais poursuivre sur cette même... là, l'alliance, tourisme. J'ai rencontré M. Soucy, avec qui j'ai travaillé déjà. Je pense que c'est une bonne chose pour le Québec.

Maintenant, si vous avez sorti les budgets et la fonction, là, qu'avait votre ministère, combien d'employés vont être déplacés, combien d'employés vont prendre leur retraite parce qu'ils ne travailleront plus au niveau de l'international?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : O.K. Il y en a huit, personnes, que c'est un départ volontaire dans un autre ministère ou organisme; affectation, relocalisation sur un autre poste à l'intérieur du ministre du Tourisme, 18 personnes; et cinq personnes qui ont pris leur retraite.

Mme D'Amours : Parfait.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la députée.

Mme D'Amours : Oui. Il me reste encore du temps?

La Présidente (Mme Richard) : Oui, il vous reste encore 2 min 45 s.

Mme D'Amours : Parfait. Tout à l'heure, vous avez parlé que les ATR allaient avoir la tâche, là, par l'entremise d'un budget, là, du 10 %, d'aider les petits festivals. Tout le monde le sait, les ATR, c'est des petites équipes qui font des miracles, là, dans les régions avec le budget qu'ils ont. Le 10 %, moi, j'aimerais savoir si les organismes vont devoir supporter les frais d'administration de ces... parce que, là, ça va rentrer aussi dans leurs redditions de comptes, il va y avoir des frais qui vont être encourus à ça. Ils vont avoir des employés aussi qui vont être attirés à ça ou, à tout le moins, qui vont avoir des tâches supplémentaires. Dans le 10 % que vous demandez, est-ce qu'il va y avoir des frais d'administration auxquels ils vont pouvoir prendre pour justement gérer ces événements-là ou ils vont être obligés d'avoir une tâche supplémentaire sans rémunération? Parce que là vous le sortez du ministère.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme D'Amours : Je comprends le but, là, de faire ça pour aider le plus possible les festivals. Mais moi, je pense aux petites équipes des ATR qui ont la broche dans le toupet, puis qu'ils travaillent énormément, et là on leur donne une tâche additionnelle. Est-ce que, dans le 10 %, ils vont pouvoir prendre des frais d'administration?

La Présidente (Mme Richard) : Oui, Mme la ministre, allez-y.

Mme Boulet : Mme la députée, dans les EPRT, ils ont droit de prendre 7,5 % pour des frais de gestion.

Mme D'Amours : ...du 10 % qu'il va...

Mme Boulet : De l'ensemble de l'enveloppe de l'EPRT. C'est encore plus que ça. C'est ça, de l'ensemble de l'enveloppe de l'EPRT, 7,5 % pour les frais de gestion que ça occasionne.

La Présidente (Mme Richard) : Il vous reste une minute, Mme la députée de Mirabel.

Mme D'Amours : J'aimerais savoir si la ministre, Mme la Présidente, si la ministre a travaillé ou, à tout le moins, s'est penchée sur l'affichage. Parce qu'en Ontario on a le droit à cinq pancartes bleues sur le bord des grandes autoroutes, des grandes artères. Nous, ici, au Québec, on a droit juste à trois. Je demande si la ministre a travaillé avec le ministère du Transport pour essayer de gérer ça, parce que ça fait, je pense, 20 ans que le sujet est sur la table, qu'on n'arrive pas à s'entendre. J'aimerais savoir si la ministre a pu parler à son collègue, a travaillé en ce sens pour qu'on soit capables d'avoir cinq pancartes bleues sur les grandes artères.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre, en moins de 15 secondes...

Mme Boulet : Oui, bien, en fait, l'alliance travaille avec le ministère des Transports pour revoir l'ensemble de la signalisation routière touristique. Mais c'est dans le mandat de l'alliance actuellement. Parce que ça ne relève pas de chez nous, ça relève du Transport. Et on sait qu'il y a des discussions actuellement entre l'alliance et le ministère du Transport pour revoir la signalisation touristique.

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup. Merci, c'est tout le temps que disposait Mme la députée de Mirabel. Je vais maintenant du côté du gouvernement. Et je cède la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Mme la députée, la parole est à vous.

Mme Simard : Merci, Mme la Présidente. Alors, je vais vous dire que je suis très heureuse de prendre la parole aujourd'hui dans cette étude de crédits. Je voudrais commencer pas saluer Mme la ministre, de même que mes collègues de l'Assemblée nationale, et les gens qui accompagnent la ministre, M. le sous-ministre, son directeur de cabinet, de même que l'équipe et les partenaires ici présents.

Alors, vous comprenez que, pour une députée représentant Charlevoix—Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans, c'est définitivement un sujet qui me passionne. L'industrie touristique en est une, d'ailleurs, pour laquelle j'ai énormément d'intérêt. Et, autant que l'on pense à l'île d'Orléans, par exemple, qui est reconnue pour son tourisme gourmand, historique et patrimonial, ou encore du côté de la Côte-de-Beaupré, qui est reconnue, entre autres, pour le tourisme de nature et d'aventure, ou encore son patrimoine, et évidemment la région de Charlevoix, qui est reconnue pour plusieurs raisons, mais qui est une région prisée par les touristes d'ici et d'ailleurs, on sait que nous sommes actifs, nous sommes proactifs et présents en termes de tourisme chez nous.

Et un des programmes que l'on suit de près et pour lequel plusieurs d'entre nous travaillons dans Charlevoix—Côte-de-Beaupré, eh bien, c'est la Stratégie maritime, le volet Tourisme, qui a permis jusqu'à maintenant d'annoncer quelques projets dans la circonscription. Et d'autres sont à venir. Alors, c'est de ce sujet dont j'aimerais m'entretenir, évidemment, aujourd'hui pour commencer ce nouveau bloc.

Puisque le volet Tourisme de la Stratégie maritime vise le développement et le renforcement de l'offre touristique québécoise afin de faire du tourisme une industrie plus compétitive encore, sachant que nous le sommes déjà au Québec, puisque, en 2016, c'est plus de 1 milliard de touristes internationaux qui ont sillonné le monde, mais plusieurs sont venus chez nous... Et on sait qu'on a les atouts et les attraits pour faire en sorte que plus de gens de l'extérieur viennent nous visiter au Québec.

Alors, pour définir un peu ce que représente la Stratégie maritime, le volet Tourisme dans Charlevoix—Côte-de-Beaupré, eh bien, je vous dirais que nous avons eu trois projets qui sont significatifs. Mais d'abord, permettez-moi de vous dire que le programme en lui-même prévoyait une contribution gouvernementale de 30 millions sur trois ans. Et, à titre informatif, il y a quand même 87 demandes d'aide financière qui ont été déposées à ce jour, donc reçues par le ministère du Tourisme, et, de ce nombre, 32 projets ont reçu une aide financière, pour un total de plus de 23 millions, ce qui est une excellente nouvelle puisqu'on sait que ces projets-là se réalisent habituellement le plus souvent en région.

D'ailleurs, plusieurs régions du Québec sont concernées par le volet Tourisme de la Stratégie maritime. On parle d'investissements de plus de 90 millions. Et, si on pense justement à toutes nos régions — et aujourd'hui on a des députés qui représentent les régions, que ce soit de notre côté ou encore du côté de mes collègues des oppositions — alors, cet argent-là, il est important, il fait toute une différence. Et, si je pense, par exemple, au projet du pavillon Saint-Laurent et marais salin qui ont été annoncés à Baie-Saint-Paul, bien, ce projet-là, il va permettre de consolider une offre déjà existante, qui est le boisé du quai de Baie-Saint-Paul, où plusieurs y vont déjà pour que ce soit le kayak, pour faire du kitesurf ou des activités. Alors, l'objectif de ce projet, par exemple, vise la construction d'une annexe pavillonnaire qui servira à accueillir des visiteurs. Ce sera une annexe adjacente à l'actuel Habitat 07 et ça permettra également des conférences et des visites, donc, qui seront offertes, et ce sera un nouvel espace public. Donc, on ajoute là des infrastructures extrêmement importantes.

Si on pense aussi au second projet qui a été annoncé, un projet qui va faire toute une différence pour la municipalité des Éboulements, le secteur Saint-Joseph-de-la-Rive, c'est le projet du parc des Navigateurs et du sentier de la forêt marin. Pour vous dire, d'avoir déjà emprunté ce sentier-là, il est d'une beauté et il permet d'avoir la vue sur L'Isle-aux-Coudres. Et le projet du parc des Navigateurs en soi va permettre, ni plus ni moins, que la revitalisation du secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive. Et ça, on se rappelle tous de l'accident qu'il y avait eu d'autobus, accident très mortel il y a plusieurs années. Eh bien, Saint-Joseph-de-la-Rive a souffert depuis du fait que certains n'osaient plus descendre, donc, et se rendre à Saint-Joseph-de-la-Rive. On aura l'opportunité de le faire avec un tel projet, et les gens sont très heureux de cela également. On parle de non seulement 14 nouveaux emplois, mais aussi du maintien de 11 emplois qui sont tous évidemment importants chez nous.

Et un troisième projet que l'on a annoncé plus récemment, et vous étiez avec moi lors de l'annonce, Mme la ministre, c'est le projet de développement du parc des... c'est-à-dire, c'est le projet de développement, donc, du projet du havre et du quai de Pointe-au-Pic. Ce projet-là, c'est un projet qui était attendu également, qui permettra de donner l'accès au fleuve, redonner un meilleur accès. Et, Mme la ministre, j'aimerais vous entendre sur les objectifs précis, donc, de ce programme-là, qui est fort bien accueilli par la population du Québec.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Mme la ministre, vous avez la parole maintenant.

• (11 heures) •

Mme Boulet : Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, évidemment, la Stratégie maritime, volet Tourisme, a été annoncée il y a quelques années, mais, sincèrement, ça a été une source de financement qui a permis à des projets très structurants pour les régions. On se rappellera des croisières, et je regarde, Mme la Présidente, alors, les neuf ou 10 pôles où on a développé les croisières internationales, je pense que partout on connaît un succès extraordinaire. C'est 458 000 passagers et membres d'équipage qui vont débarquer... en fait, qui ont débarqué au Québec l'année dernière. Donc, dans chacune des régions où on a reconnu ce pôle d'excellence là, je pense que ça a été très porteur.

C'est un tourisme qui est nouveau. On a développé des infrastructures en lien avec ça. C'est un tourisme qui est nouveau puis c'est un tourisme qui arrive dans une saison aussi où il ne se passe pas grand-chose, parce que les croisières débarquent chez nous en fin d'été puis au début d'automne, donc ça vient combler une période touristique où on avait une lacune, où il y avait une période creuse. Alors, c'est vraiment un grand succès.

Je suis allée dernièrement même faire des annonces au Saguenay—Lac-Saint-Jean, au Fjord-du-Saguenay, et on nous disait qu'on prévoyait, pour 2017, une croissance de 45 % d'arrivée des croisiéristes. Alors, 45 %, vous imaginez,

là? Ça veut dire qu'il y a encore beaucoup de potentiel de recruter des nouveaux navires, des nouvelles compagnies, des agences de croisières qui ont un intérêt à venir découvrir le Québec en automne. Alors, très heureuse, parce que c'est un très beau produit d'appel qu'on a développé puis qui se... un développement qui est harmonieux, qui a été bien fait. Puis je pense que vous pouvez en être témoin, Mme la Présidente, chez vous aussi, c'est un grand succès. Alors, on est heureux.

Alors, la Stratégie maritime, ces objectifs, c'étaient le développement et le renforcement de l'offre touristique québécoise afin de faire du tourisme une industrie compétitive durable, innovante et attractive pour les visiteurs du Québec et des marchés; évidemment, stimuler l'économie des régions et la création d'emplois par l'accroissement du nombre de visiteurs et de recettes touristiques. Donc, ça a permis de développer plein de petits projets. Si un bateau de croisière fait une escale à Havre-Saint-Pierre ou peu importe, bien, tout autour dans la région, pas trop loin, ça a permis de développer des attraits touristiques, de bonifier, quand le croisiériste débarque, qu'est-ce qu'il peut visiter dans la région, donc, d'améliorer les infrastructures et de développer le produit touristique à proximité du quai pour faire en sorte que les gens qui débarquent, qui font une escale, puissent passer une journée dans la région puis dépenser également, parce qu'il y a des choses à voir, parce qu'ils ont... il faut les nourrir, évidemment.

Alors, ça a augmenté l'attractivité des pôles du Saint-Laurent — on se rappellera qu'on a un magnifique fleuve Saint-Laurent, que c'est vraiment une particularité qu'on a par rapport à d'autres endroits, et de développer cette attractivité-là aux pôles du Saint-Laurent, c'était très important — ça soutient la structuration de l'offre des routes et des circuits touristiques qui sont en lien avec les pôles du Saint-Laurent, favorise le développement et la croissance de sept produits touristiques prioritaires, ça vise à faire du tourisme maritime une industrie performante pour l'ensemble de nos régions le long du Saint-Laurent. Et, comme je le disais, le Saint-Laurent, c'est une icône touristique de calibre international qui fait la fierté des Québécois et qui jouit d'une belle notoriété auprès des clientèles étrangères.

Alors, le volet Touriste de la Stratégie maritime était doté d'une enveloppe de 85 millions de dollars qui se répartissait comme suit : 30 millions pour investir dans des projets touristiques le long du Saint-Laurent — alors, c'est ce qu'on a fait le long des 10 pôles qui sont reconnus — il y avait un 20 millions de dollars pour la réhabilitation de la gare maritime et la jetée Alexandra à Montréal, donc un projet de plus de 70 millions de dollars. On va procéder à l'inauguration de la jetée Alexandra ce samedi. Donc, c'est magnifique, en permettant une jetée Alexandra, qui va accueillir les croisiéristes, donc un endroit d'accueil qui soit beaucoup plus agréable, qui réponde davantage aux besoins de la clientèle. Mais, en même temps, ça permet à la ville de Montréal de redonner accès au fleuve à tous ses citoyens. Alors, hier, on nous a montré des photos de ça, et ça sera magnifique.

Et il y a également un 35 millions, dans cette enveloppe-là, qui était réservé pour la reconfiguration et l'agrandissement du terminal de croisière Ross-Gaudreault à Québec. Donc, un projet de 89,5 millions de dollars. Il y a un 20 millions de dollars qui est sur la table de la part du Port de Québec, 35 millions de la part du gouvernement. Alors, ce qui reste à compléter au niveau du montage financier, c'est évidemment la contribution du gouvernement fédéral et la contribution de la ville de Québec.

Mais je tiens à vous rappeler que, sur les 458 000 croisiéristes, passagers et membres d'équipage qui débarquent au Québec, il y en a 200 000 qui débarquent au Port de Québec, c'est l'endroit où on reçoit le plus de croisiéristes, donc une industrie très performante pour la belle ville de Québec.

Alors, je pense que tous ceux qui étaient là pour mettre en place cette stratégie-là, elle est vraiment porteuse pour les régions. Puis c'est le fun, parce que ça ne se passe pas juste à Montréal, Québec, Trois-Rivières, ça se passe dans les régions comme chez vous, comme au Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme en Gaspésie, alors, aux Îles-de-la-Madeleine. Alors, c'est vraiment quelque chose... une industrie touristique qu'on a réussi à développer. En très peu d'années, on est devenu performants puis on a vraiment un produit de qualité. Alors, je pense que, tout ensemble, on peut se féliciter d'avoir osé développer ce secteur d'activité là qui n'était pas chez nous avant qu'on pense à cette stratégie-là.

Alors, c'est chapeau à vous tous, et je le dis parce que Mme la Présidente était là quand on a mis tout ça en place. Assurément qu'elle a eu son mot à dire, parce que, quand il s'agit de défendre sa région, puis Havre-Saint-Pierre, on sait que la collègue tient ça avec beaucoup de passion, mais aujourd'hui je pense qu'elle peut être là pour confirmer que ce sont des résultats très probants, très porteurs, et qui... Je peux dire que c'est un peu sans limites, parce qu'après ça qu'est-ce qu'on peut développer tout le long de ces pôles touristiques là? Je pense que la balle est dans le camp des milieux des régions, parce que les leviers financiers seront toujours à la disposition des régions, et ça sert à bonifier le produit et l'offre touristique qu'on peut... c'est une vitrine pour les régions qu'on offre pour les croisiéristes qui débarquent chez nous.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Simard : Merci. Je vais faire un pas de plus concernant les croisières internationales, parce qu'effectivement vous en avez discuté. Nous avons une destination, le Québec, pour les croisières internationales, magnifique. Et, pour avoir participé au développement de l'industrie des croisières dans le Saint-Laurent en collaboration avec justement le ministère pendant plus de 10 ans, eh bien, je dois vous dire que de voir arriver ces navires-là dans chacun des neuf ports du Québec, c'est magnifique et c'est majestueux. J'adore Havre-Saint-Pierre moi-même, d'ailleurs, un endroit où j'aime me retrouver, parce que c'est un petit port. Donc, il y a des particularités également, lorsqu'on voit arriver un navire à Havre-Saint-Pierre, c'est tout aussi beau de le voir du côté des Îles-de-la-Madeleine, bien sûr, ou encore de Gaspé. Bref, chacun des ports du Québec a effectivement ses richesses. Nous, un jour, on espère avoir des croisières également dans Charlevoix. Mais, d'ici là, on a des croisières fluviales, et ça, c'est un autre aspect qu'on voulait prioriser du côté du ministère. Et je pense qu'on ouvre la voie avec le programme de Stratégie maritime, volet Tourisme, à cette possibilité-là. Sur la Côte-de-Beaupré, par exemple, il y a un projet de revitalisation du quai à Sainte-Anne-de-Beaupré, et on souhaite accueillir des croisières fluviales aussi. Il y a encore d'excellentes nouvelles à venir concernant la Stratégie maritime, volet Tourisme, certainement. Et on suivra ça de très près, en collaboration avec le ministère.

Maintenant, j'aimerais parler d'un autre sujet. Est-ce que vous pouvez me dire combien il me reste de temps pour le faire?

La Présidente (Mme Richard) : 1 min 40 s.

Mme Simard : Combien?

La Présidente (Mme Richard) : 1 min 40 s.

Mme Simard : Ah bien, est-ce qu'on peut reporter le temps sur le prochain bloc?

La Présidente (Mme Richard) : Oui, c'est possible. Donc, ce que je comprends, c'est que le bloc alloué au gouvernement est maintenant terminé. Je reconnais maintenant M. le député de Mercier. M. le député de Mercier, vous avez la parole.

M. Khadir : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je salue Mme la ministre et l'ensemble de son équipe. Mme la ministre n'ignore pas que la loi anti-Airbnb, passée l'année dernière, n'a pas eu les effets escomptés. Certains disent même que c'est un échec.

Bon, ceci étant dit, je veux tout de suite reconnaître et remercier... parce que j'ai entendu l'intervention de la ministre à propos des démarches qui ont été entamées avec Airbnb pour au moins responsabiliser Airbnb sur le plan fiscal, donc que la plateforme prélève les taxes. Mais les taxes, ce n'est pas le seul problème, hein? On reconnaît donc... faut s'assurer qu'on réduit les nuisances puis qu'on trouve les moyens d'empêcher ceux qui... la catastrophe en devenir dans les quartiers résidentiels de Montréal fortement peuplés où des locataires sont évincés non pas pour des locations occasionnelles, mais il y a des groupes de promoteurs, des requins de l'immobilier qui achètent, qui transforment... en fait, qui transforment suffisamment pour pouvoir mettre sans problème des locataires dehors, transforment ça en hôtel illégal puisqu'il y a 10 000 chambres. La ministre n'ignore pas, sur le site de la CITQ, il y a 10 000 logements ou chambres qui sont affichés, hein...

Une voix : ...

M. Khadir : Non, non, mais le CITQ le répertorie aussi, là. Sur le site de CITQ : 113 attestations, hein? Mes chiffres, je crois qu'ils sont bons. Il n'y a pas plus que 113 attestations alors qu'il y a 10 000 logements qui sont affichés sur Airbnb, excusez mon lapsus. Donc, ça veut dire que la très grande majorité... Il doit y avoir au-dessus de 9 000... plusieurs centaines de ces logements-là qui sont illégaux.

Et je ne crois pas, je ne pense pas qu'on puisse admettre ici que Mme la ministre peut tolérer qu'on prélève des taxes sur une activité illégale, hein? On ne s'imaginerait pas, par exemple, de dire : Bien, on va juste s'occuper de taxer, mettons, les activités de vente de cocaïne par la pègre. Je fais une analogie qui ne tient pas pour Airbnb, mais c'est pour la logique que notre seule préoccupation ne peut pas être... Bon. Très bien.

Alors, moi, je voudrais savoir quelles mesures elle entend entreprendre. Parce que moi, j'en ai proposé une la semaine dernière, ça ne vous a pas échappé, on pourrait responsabiliser Airbnb pour s'assurer que c'est juste occasionnel, leur dire, par exemple, moi, dans mon projet de loi, j'ai prévu 60 jours. Au-dessus de 60 jours, Airbnb ne doit plus afficher. Airbnb tient le registre, avise le ministère pour avoir les noms, les adresses et tout ça. Puis, au-delà de 60 jours, personne n'a le droit d'afficher, ce qui permettait de percevoir les taxes, mais sur des offres légales, puis éviter les nuisances publiques, puis aussi éviter de restreindre le parc locatif, parce qu'il y a une surenchère incroyable. Puis, dans les quartiers densément peuplés, bien, les résidents sont obligés de chercher ailleurs, de s'éloigner. Là, on vient déconstruire tout l'effort qu'on est en train de faire dans les villes pour redensifier nos villes. J'aimerais avoir peut-être votre accord aujourd'hui même d'appeler mon projet de loi.

• (11 h 10) •

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : Merci, Mme la Présidente. Je suis contente. Tantôt, quand on a amené le sujet sur la taxe d'hébergement j'ai dit : Mon Dieu! Le collègue n'est pas là. Alors, je ne sais pas si vous avez écouté...

M. Khadir : Oui, oui.

Mme Boulet : ...et vous avez entendu toute l'entière. C'est parce que, bon...

M. Khadir : ...

Mme Boulet : Et moi, j'ai lu votre projet de loi, là. C'est correct. J'ai lu votre projet de loi. Je l'ai ici, détaillé, avec chaque élément qui... Vous dire qu'on est assez d'accord avec ce que vous soulevez dans votre projet de loi...

Dans un premier temps, évidemment, là, je voudrais juste vous dire que la loi, c'est vrai qu'elle n'a pas fait nécessairement tout le travail qu'elle devait faire, mais moi, j'ai de nouvelles demandes d'attestation qui ont doublé. Alors, elles sont passées de 1 374 à 2 244. Donc, ils ont plus que doublé. Ça fait qu'il n'y en a peut-être pas juste une centaine, de gens qui se sont conformés à l'attestation. Alors là, là-dessus, de toute façon, ce n'est pas le but de notre discussion. Mais pour vous dire que moi, j'ai ces chiffres-là.

Alors, ce qu'on regarde, il y a des... Premièrement, on a transféré ça au niveau de Revenu Québec, parce que, pour les requins, comme vous dites, là, bien, je pense que Revenu Québec, ils sont beaucoup mieux outillés. Ils ont l'expérience, l'expertise, les enquêteurs, les inspecteurs. Alors, l'objectif premier, là, c'était de confier ça à des gens qui avaient vraiment la capacité de bien analyser les dossiers puis de trouver les gens qu'on devait trouver, là, les gens qui ne respectent pas la loi puis qui sont les requins, comme vous le dites. Donc, ils vont nous mettre 20 inspecteurs, trois procureurs et deux adjoints. Ça, c'est l'équipe qui va être dédiée à Revenu Québec sur le dossier de l'hébergement illégal.

Maintenant, maintenant, dans un deuxième temps, il y a des discussions qui ont été amorcées avec Airbnb. Il y a eu une dizaine de rencontres entre Revenu Québec actuellement, le ministère du Tourisme et Airbnb. Puis je vous dirais qu'il y a une belle ouverture pour collecter tout le monde qui s'inscrit sur leur site dès le premier jour, collecter la taxe sur l'hébergement. Alors, au niveau, là, de l'équité, je comprends qu'il n'y a pas juste le volet de la taxe, là, mais, au niveau de l'équité, à l'égard des autres établissements qui se conforment puis qui paient cette taxe-là, Airbnb semblerait assez d'accord. Puis là c'est toujours en discussion. Donc, je vais être prudente dans mes mots, là, pour ne pas... Mais ça semble... Ça regarde bien pour collecter. Et là ce n'est pas juste Airbnb, c'est toutes les plateformes qui font cette offre d'hébergement là qui, quand on conviendra d'une entente avec Airbnb, bien, on étendra ce type d'entente là avec l'ensemble des plateformes qui font ce genre d'offre de service là. Donc, sur la perception de la taxe, on a une ouverture. On pense qu'on va être capables d'aller de l'avant avec ça.

Maintenant, le volet qui reste à préciser avec eux, puis vous l'avez dit, ce qui était un peu flou dans la loi, c'était le principe de régulier, récurrent, rendu public, le 31 jours, là. Alors là, on est après regarder avec eux quelle définition. Est-ce que c'est par rapport aux nuitées, par rapport au revenu annuel, c'est par rapport à la maison principale, par rapport à la résidence secondaire, par rapport à ceux qui en font un commerce? Comment on peut... là où on peut permettre à des gens de le faire...

La Présidente (Mme Richard) : Brièvement, pour que M. le député...

Mme Boulet : Oui. Excusez-moi.

M. Khadir : Non, non. C'est bon.

Mme Boulet : Moi, je pensais qu'on avait la vie, là.

M. Khadir : Alors, oui. Bien...

La Présidente (Mme Richard) : On est régis par le temps.

M. Khadir : Très bien. Regardez. D'abord, jusqu'à date, il n'y a pas eu beaucoup de dossiers confiés au DPCP, parce que... Moi, mes vérifications me permettent de dire qu'il y a juste quatre dossiers qui ont été transférés au DPCP. Juste dans mon quartier, je peux vous en fournir 10 autres, noms, au moins, de ce genre de personnes qui ont acheté... En fait, c'est des fonds d'investissement parfois.

Mais ma question, c'est : Pourquoi tant de précautions lorsqu'il s'agit d'une multinationale? Pourquoi 20 rencontres? Pourquoi? Pourquoi est-ce qu'il faut leur demander leur permission? Quand le gouvernement a décidé d'ouvrir le jeu dans le domaine du taxi, ils n'ont pas rencontré les chauffeurs de taxi, pris 20 rencontres, pris autant de temps pour s'assurer que tout le monde va être consulté. Il y a une limite à se montrer complaisant. On sait comment le régler. La preuve, un député d'un petit parti indépendant, je vous ai soumis un projet de loi qui est très cohérent, qui se base sur les meilleures pratiques à Amsterdam, qui permettrait d'alléger la lourdeur administrative. Ceux qui louent en bas de 60 jours n'ont même pas besoin d'attestation. On les dégage de ces tracasseries. Mais ça, ça veut dire qu'il faut que le gouvernement soit un peu plus, je dirais, solide devant Airbnb. Vous n'avez pas besoin de les consulter 20 fois, Mme la ministre, là. Qu'est-ce qu'on attend?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : Bien, moi, je ne le vois pas comme ça. Mais je comprends qu'on peut aller plus vite, là. Puis vous avez une certaine impatience. Je comprends ça. Je n'ai pas l'intention de laisser traîner ça. Par contre, je pense qu'il faut travailler en collaboration, parce qu'il faut faire les choses correctement, parce que l'objectif, c'est de l'imposer, après ça, à tous ceux qui...

M. Khadir : Mais le gouvernement ne l'a pas fait avec les chauffeurs de taxi avant d'ouvrir vers Uber. Puis les chauffeurs de taxi s'en plaignent, maintenant, là. Ça fait trois ans qu'ils pâtissent de ça. Le gouvernement n'a pas pris ces précautions-là. Comment ça se fait que, pour les petites gens, on ne prend pas de précaution, mais, quand il s'agit de multinationales, il faut que Mme la ministre gruge du temps du gouvernement et d'elle-même pour tenir compte des intérêts de la... ils font assez de cash, là, ils n'ont pas besoin de nos précautions.

Mme Boulet : Non, mais c'est parce qu'il faut définir les règles correctement. Dans tout ça, il n'y a pas juste les gros bandits puis les gros requins. Alors, il faut définir...

M. Khadir : Mais il y a des modèles.

Mme Boulet : Mais, quand on définit des règles, il faut les définir pour l'ensemble des joueurs. On ne peut pas dire : Bien là, on va faire une loi ou on va s'attaquer à un règlement juste pour les bandits.

M. Khadir : Mme la ministre, l'intérêt, maintenant, un an plus tard, c'est qu'il y a des expériences ailleurs puis il y en a plusieurs. On aurait pu être plus restrictifs. On vous a soumis, dans mon projet de loi, une expérience qui est le bon équilibre et qui a fait ses preuves à Amsterdam, qui est un exemple dans ce domaine-là. Pourquoi prendre autant de temps, là?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : Oui. Parce qu'il y a une grande partie de ces règlements-là qui relève de la municipalité. Et hier, j'étais en rencontre avec le maire Codere, et il entend procéder très rapidement pour... bien, alors, il y a une grande partie...

M. Khadir : ...pas Airbnb.

Mme Boulet : ...qui sont des règlements municipaux que moi, je ne peux pas imposer sur un territoire municipal. Une ville peut dire : Dans ce secteur-là, il n'y a pas de logement locatif, il n'y a pas d'hébergement en partage, là. Et c'est ce que la ville est sur le point de faire. Moi, je ne peux pas le faire à la place de la ville.

M. Khadir : Oui, mais, ce que je veux dire, vous n'avez pas besoin de vous empêtrer dans autant de précautions par rapport à Airbnb. Avec la ville, d'accord, avec les partenaires sociaux...

Mme Boulet : Bien...

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Mercier. C'est tout le temps dont vous disposiez. Je retourne du côté du gouvernement. Et je recède la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Mme la députée.

Mme Simard : Merci, Mme la Présidente. Alors, écoutez, tout à l'heure, je ne voulais pas entrer dans le sujet, parce que je pense que c'est un sujet qu'on doit définir plus précisément. Je voulais aborder le plan d'investissement en tourisme 2017-2020 et, bien sûr, parler des secteurs touristiques qui ont été identifiés comme étant prioritaires pour le Québec. Et je nomme le tourisme de nature et d'aventure, donc, le tourisme événementiel, le tourisme hivernal également, le tourisme nordique et maritime. Et j'ai eu l'opportunité avec mon collègue, ici, de Jean-Lesage, de participer à cette annonce où la ministre a annoncé une enveloppe de 70 millions pour la réalisation de projets liés à ces cinq secteurs d'activité prioritaires, qui présentent des avantages concurrentiels pour les Québec. Et, tout à l'heure, je mentionnais que nous devons avoir des façons de faire en sorte que les touristes de l'étranger viennent vers nous, viennent au Québec, donc choissent notre destination. Alors, cette annonce va le permettre, donc, davantage encore, de faire en sorte que des initiatives régionales puissent être mises de l'avant et donc nous permettre de se démarquer à l'échelle mondiale. Donc, les cinq secteurs prioritaires, je les ai nommés.

Ce plan d'investissement intégrera 40 millions de dollars dans un cadre financier pour la mise en oeuvre de la stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal, donc, la stratégie de mise en valeur du tourisme événementiel et la stratégie de mise en valeur du tourisme nature et aventure.

Lorsqu'on a fait l'annonce, en fait, quand la ministre a fait l'annonce du 70 millions, les gens se demandaient : Mais pourquoi ce 70 millions? Mais à quoi va-t-il servir exactement? Alors, il y a un tableau qui a été présenté aux médias, mais qui est fort parlant lui-même. Lorsqu'on regarde ce tableau, le plan d'investissement en tourisme 2017-2020, on voit qu'il y a, par exemple, jusqu'en 2020, donc, la reconduite de la stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique, qui confirme une enveloppe de 9 millions de dollars. On voit également que l'enveloppe de 12 millions dédiée aux ententes de partenariat régional en tourisme s'ajoute. Et donc il y a des initiatives, des priorités gouvernementales claires qui ont été établies pour chacun.

Et, lorsque je pense au tourisme hivernal, je pense également à ce que l'on veut faire dans ma région de Charlevoix—Côte-de-Beaupré également. On a des projets qui nous permettraient d'assurer une viabilité hivernale de certaines installations, des infrastructures et même des projets. Alors, les exemples de priorités d'investissement sont de soutenir les initiatives qui mettront en valeur le potentiel, donc, festif et événementiel hivernal pour animer notre destination, le Québec, ensuite, enrichir l'expérience des visiteurs au sein des stations de ski par une offre d'activités diversifiées. Et il y avait, lors de l'annonce, des gens qui étaient des représentants de diverses stations de ski. Et c'est une excellente nouvelle pour eux. Ensuite, tirer profit d'une saison de ski prolongée grâce à des systèmes d'enneigement artificiel moderne. On sait qu'on dépend souvent de la température, même on en dépend tout le temps. Alors, c'est une excellente nouvelle également lorsqu'on parle d'enneigement, donc, d'agrandir la saison, de prolonger la saison touristique.

• (11 h 20) •

Ensuite, du côté événementiel, on a donné, comme priorité, par exemple, d'investissement : renouveler les infrastructures, bien évidemment, diversifier l'offre mettant en valeur le tourisme gourmand... et le tourisme gourmand, mon collègue va l'aborder d'une certaine façon tout à l'heure dans ses propos, d'ailleurs, je vais bientôt lui passer la parole... mais renforcer l'offre valorisant également l'agrotourisme et l'expérience autochtone. L'agrotourisme, il est très présent chez nous également. On a la Table Agrotouristique de Charlevoix, qui vient de se doter d'une nouvelle remorque, ils l'appellent La charrette. Donc, pour la première fois au Québec, il y aura un produit, donc, promotionnel qui se déplacera

pour faire connaître les produits du terroir charlevoisien, donc, dans des événements comme le Québec. La première sortie a été lors du Salon du vin. Mais on ne peut la manquer, c'est vraiment une façon de promouvoir les produits à l'extérieur de la région, et j'espère que d'autres régions d'ailleurs pourront emboîter le pas.

Alors, dans le tourisme nature et aventure, ce qui est intéressant, c'est que nous avons une destination qui permet de pratiquer énormément d'activités en nature. Si je pense à ma circonscription seulement, j'ai quand même des parcs nationaux, j'ai le parc des Grands Jardins, j'ai le parc des Hautes-Gorges, également j'ai le fjord marin Saint-Laurent—Saguenay et j'ai trois montagnes de ski. Alors, ça permet de pouvoir pratiquer des activités fort intéressantes. Tout cela pour dire que le Plan d'investissement en tourisme 2017-2020, c'était une excellente nouvelle pour les partenaires qui étaient nombreux, lors de l'annonce également, et avec lesquels j'ai l'occasion de m'entretenir dans le cadre de mes fonctions d'adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme, puisque nous travaillons actuellement sur une stratégie, en fait, des actions gouvernementales en termes d'accueil.

Et actuellement les partenaires de l'industrie touristique sont positifs, veulent participer au changement qui est en branle. On est dans un bon momentum, en ce qui concerne le tourisme, et on doit en profiter, on sait que les saisons touristiques qui s'en viennent vont être, semble-t-il, selon les prédictions, encore plus porteuses que l'a été 2016. Alors, plusieurs excellentes nouvelles. Et, sans plus tarder, vous me permettez, comme on a seulement deux heures et qu'on pourrait en parler pendant des heures, de passer la parole à mon collègue.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la députée. M. le député de Jean-Lesage, vous avez la parole.

M. Drolet : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Salutations d'usage à tous les collègues ce matin. Très fier, moi aussi, d'être là aux crédits du tourisme, pour y avoir passé près de 25 ans de ma vie, très près de l'industrie, particulièrement comme président des commerçants de Grande Allée et aussi naturellement comme président du Carnaval de Québec et aussi d'avoir été très près par rapport à mon emploi.

J'aimerais aussi, Mme la ministre, vous parler du tourisme d'affaires, qui est quand même un tourisme très important, qu'on sous-estime très souvent, mais qui a beaucoup, naturellement, d'attentes. Et je voudrais, avant de vous poser... ou de vous parler un petit peu du tourisme d'affaires, vous dire à quel point que l'industrie vous remercie, parce que, vous savez, je suis très proche de l'industrie, et là ce n'est pas... c'est tout... en dehors de la artisanerie, mais à l'effet de ce que vous avez mis comme sous, des retombées records au point de vue monétaire, que vous avez faites. Alors, bravo à votre équipe et d'y avoir cru! Parce qu'on vous a poussée à ça. On sait que c'est important pour toutes les régions du Québec, mais particulièrement ici aussi, à la Capitale-Nationale.

Cette année, il y en aura, entre autres, le 50e anniversaire du Festival d'été. Il y aura les Grands voiliers, qui seront cette année ici, et aussi les célébrations du 150e du Canada. Alors, il faut prendre en considération l'importance que le tourisme a; souvent, c'est malheureusement sous-estimé, même à la période de questions. J'inviterais d'ailleurs les collègues de l'opposition à y penser parce qu'en huit ans je pense qu'il y a eu trois questions sur le tourisme. Alors, ce serait peut-être important d'y mettre un petit peu d'énergie.

Mme la Présidente, le tourisme d'affaires est extrêmement bénéfique puisqu'il bonifie la demande touristique en dehors des périodes de grands achalandages et assurant ainsi les entrées d'argent tout au long de l'année, notamment pour les restaurants, les hôteliers, les tenanciers de bar. Cette caractéristique du tourisme d'affaires permet d'atténuer l'impact négatif de la saison, délimiter du tourisme général. Le tourisme d'affaires et de congrès de départage en trois segments principaux : le marché associatif, le marché corporatif et le voyage de motivation. Le marché associatif se réfère principalement au marché des congrès et regroupe, la plupart du temps, des touristes internationaux. Le marché corporatif réfère à des rencontres de travail organisées par un organisme public ou une entreprise privée au niveau national, régional ou national. Et le voyage de motivation réfère, quant à lui, au voyage de divertissement en groupe offert par les entreprises pour récompenser leurs employés.

Le tourisme d'affaires et des congrès constitue un segment très lucratif pour l'industrie touristique québécoise, une des principales retombées du tourisme d'affaires, et une proportion substantielle de ces touristes revient comme tourisme d'agrément. Comme je vous le disais, dans l'entrée de jeu, je peux vous en parler davantage, pour avoir été moi-même président d'une artère commerciale telle que celle qui est située pas loin d'ici. Alors, vous comprendrez bien qu'au mois d'octobre, novembre, c'est bien important d'avoir le tourisme d'affaires qui vient naturellement fréquenter nos établissements. J'aimerais saluer aussi d'ailleurs, en passant, le président-directeur général du Centre des congrès de Québec, M. P.-Michel Bouchard, qui est ici ce matin, mais qui fait un excellent travail pour ce segment d'activité. Il a tout le temps donné une très grande importance à l'industrie et à consulter, naturellement, les partenaires pour faire un succès de cela.

Permettez-moi, Mme la Présidente, de parler de l'expérience touristique d'affaires et des congrès de la région de la Capitale-Nationale. L'équipe du Centre des congrès, comme je viens de vous parler, ne manque pas d'opportunités de rappeler qu'un voyage d'affaires offre une vitrine inégalée pour nos hôtes. Depuis son inauguration en 1996, le Centre des congrès de Québec a accueilli plus de 2 719 événements, incluant 1 028 congrès, dont près d'un quart sont d'envergure internationale. Ce n'est pas peu dire, là. Ces événements ont généré 3,2 millions de nuitées et 436 millions en revenus pour les hôtels et les restaurants. Alors, c'est quand même, comme je viens de le dire, très important, des retombées économiques de 1,8 milliard de dollars et des revenus fiscaux et parafiscaux, pour les gouvernements fédéral et provincial, de 400 millions.

Réputé pour son audace et l'étendue de ses possibilités, le Centre des congrès de Québec peut accueillir jusqu'à 9 000 participants à un même événement. Il offre un accès souterrain direct à près d'un millier de chambres d'hôtel. Pour l'année 2015-2016, les dépenses touristiques du tourisme d'affaires pour la région de Québec se traduisaient ainsi : 153 événements, pour des revenus de 6,4 millions, 180 000 participants, 50 congrès, dont 10 internationaux, pour des

revenus de 3,4 millions, 117 673 nuitées générées — alors, c'est quand même encore une fois très important pour nos établissements — pour des retombées économiques qui s'évaluaient à 77,1 millions.

Alors, Mme la ministre, je voulais juste vous soumettre ces statistiques pour que vous puissiez, en considérant l'importance... On n'en parle pas souvent. On parle, naturellement, de tout l'ensemble... Mais je pense que, pour toutes les régions du Québec aussi, le tourisme d'affaires a une grande importance. Alors, je voulais juste vous le signifier, Mme la ministre.

Permettez-moi maintenant de vous parler un petit peu d'un autre segment qui me tient à cœur aussi. C'est le tourisme gourmand. Mais je ne vais pas trop rentrer dans les détails de tout l'ensemble, mais je vais vous parler au moins du mandat qui m'a été confié au mois d'août dernier par le ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux, de mener des consultations formelles en vue de moderniser la Régie des alcools, des courses et des jeux, de la RACJ. Dans le cadre de ces consultations, nous avons rencontré des représentants de différents secteurs d'activité, dont des producteurs de vin, de microbrasseries et de microdistilleries, des détaillants, des restaurateurs, tenanciers de bar et d'hôtellerie et des groupes-conseils en éthique.

Notre rapport, qui est présentement en cours d'analyse au ministère de la Sécurité publique, a été transmis au ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, ministre des Finances qui a fait siennes de plusieurs de nos recommandations relevant de son ministère. Je vous invite, chers collègues, à lire les pages B.224 et précédentes du budget 2017-2018. Vous y trouverez plusieurs mesures permettant aux entrepreneurs de développer, dans toutes les régions du Québec, de nouveaux marchés pour les boissons alcooliques. Et c'est ici que les choses deviennent très intéressantes pour le tourisme pour les secteurs d'activité connexes, dont l'industrie touristique.

Prenons l'exemple de la Distillerie St. Laurent, à Rimouski, qui, soit dit en passant, a remporté la meilleure distillerie de gin au Canada dans le cadre du New York International Spirits Competition l'automne dernier, en plus de vous parler de Pur Vodka aussi, qui a gagné la meilleure vodka au monde, avec M. Duvernois. Ces entreprises, comme toutes les distilleries du Québec, auront l'autorisation d'offrir maintenant des dégustations et de vendre ses produits à même son site de production. Son gin, actuellement mis en valeur par les restaurants — Sang royal, qui a, sur sa carte, une crème glacée, même, au crabe et au Gin St. Laurent — sera dorénavant un produit d'appel pour l'offre touristique de la région du Bas-Saint-Laurent.

Avec ces mesures, Mme la Présidente, nous vous donnons les moyens, dans toutes les régions du Québec, de bonifier la carte des circuits touristiques gourmands pour y inclure des parcours pour les boissons alcooliques, à l'image de ce qui se fait à New York ou en Écosse, pour ne nommer que ces exemples. En plus de la route des vins, plutôt, nous aurons la route des gins et, dans quelques années, au rythme où vont les choses, la route des whiskeys.

Alors, Mme la Présidente, j'aimerais juste que le ministre, sur ces deux sujets, si elle veut ajouter des choses pour parler davantage de ces deux segments...

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Jean-Lesage. Mme la ministre.

• (11 h 30) •

Mme Boulet : Oui. Alors, bien, écoutez, je trouve ça intéressant que le collègue parle du tourisme d'affaires parce que, vous savez, on a sorti des stratégies. On avait 40 millions de dollars. C'était notamment pour la stratégie hivernale, nature et aventure, événementielle. On a également la stratégie d'accueil, qui est en préparation avec ma collègue et adjointe parlementaire la députée de Charlevoix. Alors, ça, c'est en préparation. Et l'autre stratégie, qu'on va déposer probablement d'ici la fin de l'année, c'est la stratégie d'affaires et de congrès.

Et, vous savez, comme le disait le collègue député, le tourisme d'affaires, c'est un tourisme qui est deux fois plus payant que le tourisme d'agrément. Et on est chanceux, on est privilégiés au Québec. Évidemment, on a le Centre des congrès, à Québec, dont le collègue en a parlé abondamment. Mais on a également le Palais des congrès à Montréal. Et le Palais des congrès à Montréal, là, écoutez, c'est 230 millions de retombées économiques. 230 millions de retombées économiques, c'est plus de 800 000 personnes ou participants qui passent à chaque année et c'est très important pour la ville de Montréal. Il y a même un beau projet d'agrandissement au Palais des congrès de Montréal, et c'est vraiment, là, un élément très structurant dans le tourisme. C'est un tourisme qui est porteur, qui... On reçoit 33 congrès hors Québec pour 81 000 délégués. Mais ce qu'il y a d'intéressant, c'est que, pour la cinquième année consécutive, le Palais des congrès de Montréal s'est vu décerner le titre de première ville des Amériques pour l'accueil d'événements internationaux par l'Union des associations internationales. Donc, c'est la cinquième année. Alors, on se compare très bien à Toronto et à Vancouver. Mais, comme je le disais d'entrée de jeu, le tourisme, pour qu'il soit performant, pour demeurer des leaders dans le tourisme, on ne peut pas dire : On est bons, puis on s'assoit là-dessus, il faut toujours innover, se développer, et c'est dans ce sens-là que le Palais des congrès a un projet d'agrandissement pour permettre d'avoir une grande salle contiguë et se comparer ainsi à ce qui se fait à Toronto et à Vancouver. Donc, il faut demeurer compétitif, il faut se démarquer de la concurrence, et ces projets-là sont très structurants pour le tourisme dans la métropole.

Alors, écoutez, moi, je suis heureuse que le collègue en parle. D'ici à cet automne, je crois bien qu'on sera en mesure de sortir cette stratégie-là de congrès d'affaires, et ça fera partie des cinq stratégies qu'on avait identifiées qu'on était pour mettre de l'avant très rapidement, et il y a des leviers financiers qui vont accompagner également. Et on sait que les portes d'entrée du Québec que sont Montréal, Québec et l'Outaouais, Gatineau notamment, sont les portes d'entrée du Québec, et c'est là que le congrès... en fait, que le tourisme d'affaires se développe le plus rapidement, puis on peut comprendre. Mais, dans chaque capitale régionale également, il y a des centres de congrès. On n'a qu'à penser à Drummondville, à Trois-Rivières, un peu partout au Québec. Alors, c'est vraiment un créneau important à développer parce que c'est un tourisme qui est là 12 mois par année, et, je le rappelle, c'est un tourisme qui vient souvent passer plus qu'une journée. Alors, un tourisme d'agrément, souvent, il vient puis il repart le soir ou il passe une nuitée dans les hôtels.

Le tourisme d'affaires, souvent, c'est un week-end, il vient accompagné, donc il y a des activités pour les conjoints. Alors, c'est porteur dans tous les sens. C'est gagnant-gagnant pour la société québécoise. Alors, il faut développer davantage et outiller nos centres des congrès avec les leviers adéquats.

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Maintenant, nous allons du côté de l'opposition officielle. M. le député de Terrebonne, vous avez la parole.

M. Traversy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Écoutez, j'aimerais faire du pouce sur les interventions de la députée de Charlevoix parce qu'elle a brossé un beau portrait du milieu touristique de son comté, mais elle a manqué de temps pour parler d'un projet qui pourtant fait l'actualité dans les médias. Et donc ma question serait la suivante pour la ministre : Est-ce que le gouvernement est en faveur du projet Club Med du Massif de Charlevoix, et, si oui, est-ce qu'elle est consciente que des décisions devraient être prises rapidement s'ils veulent préserver ce projet?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : Alors, Mme la Présidente, vous me permettez de revenir sur les questions que le collègue m'a posées dans le premier bloc. Alors, il m'a posé...

M. Traversy : Ma question, c'est celle-ci, puis peut-être que je reviendrai. C'est parce qu'on n'a pas beaucoup de temps.

Mme Boulet : O.K., non. Mais ça va, c'est parce qu'il y avait une question sur les festivals et événements puis sur la SWAT «team».

La Présidente (Mme Richard) : Ce que j'ai compris, c'est que vous pourrez lui répondre plus tard.

Mme Boulet : D'accord.

La Présidente (Mme Richard) : Vous vous entendrez avec lui, peut-être, mais là...

Mme Boulet : Non, non, mais il n'y a pas de problème.

La Présidente (Mme Richard) : ...il veut que vous lui répondiez, à cette question-ci.

Mme Boulet : Il n'y a pas de problème. Alors, on répondra s'il y a lieu.

Alors, évidemment, Le Massif a un projet qui est actuellement... Évidemment, je n'ai pas les réponses à... en tout cas, je n'aurai pas la réponse que le collègue souhaite avoir. Ce dossier-là, c'est un projet qui est à peu près à la hauteur de 120 millions de dollars. Ce sont des... en fait, une mise à niveau des infrastructures essentiellement au centre de ski Le Massif avec de l'hébergement. On parle d'un hôtel avec 300 unités d'hébergement. C'est ça, 300 unités d'hébergement?

Une voix : ...

Mme Boulet : Alors, le projet est actuellement à l'étude chez Investissement Québec. Donc, pour l'instant, il n'y a pas de projet qui a été déposé au ministère du Tourisme.

Alors, quand le projet sera déposé au ministère du Tourisme, ça nous fera plaisir de le regarder dans le cadre des stratégies et des leviers financiers dont on dispose, notamment dans la stratégie hivernale ou nature et aventure, on sait que c'est en lien avec ce projet-là, ou également dans le programme qu'on... le nouvel outil qui vient d'être annoncé dans le cadre du budget.

Donc, on a un levier qui est un peu... je ne dirais pas le PADAT plus, on ne l'a pas encore nommé, mais vous vous rappellerez qu'on avait le PADAT, qui est le Programme d'aide au développement des attraits touristiques, dans lequel il y avait des prêts et des garanties de prêts avec une aide financière qui était plafonnée à 2 millions de dollars. Maintenant, on a été capables de chercher, dans ce nouveau budget-là, un montant de 126 millions de dollars avec une portion de subvention qui sera... ce programme-là sera totalement en lien avec des projets de plus grande envergure. Parce qu'actuellement nous avons, au ministère, entre six et huit projets...

La Présidente (Mme Richard) : Juste, Mme la ministre, peut-être être plus brève dans vos réponses, parce que, si on veut avoir un maximum d'échanges entre le député de Terrebonne et vous, là... Il me fait signe. C'est ce que j'ai compris de son message. M. le député de Terrebonne.

M. Traversy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci à la... Donc, je comprends que, dès que le projet sera déposé de façon plus officielle, ce sera analysé. Moi, je vois que, publiquement, par contre, il y a urgence. Alors, sachez que, d'ici les prochains mois, il va falloir qu'une décision se prenne à cet effet.

Donc, maintenant, je reviens à mes questions. Concernant les festivals, je vous posais la question : Est-ce qu'il est vrai que les petits et moyens festivals se verront, donc, rembourser en totalité le plan d'études avec des firmes autonomes

qui coûtent 10 000 \$ et 15 000 \$, là, dépendamment, j'imagine, des firmes ou de la grosseur de l'évaluation du festival, par le ministère du Tourisme pour faciliter l'application au programme des festivals et événements touristiques? Alors, on va commencer par celle-là.

Mme Boulet : En fait, Mme la Présidente, ça me fait plaisir d'en parler, parce que, vous savez, moi, je viens d'une région où il y en a beaucoup, de festivals et événements, il y en a dans toutes les régions du Québec. C'est vrai que ce n'est pas toujours du tourisme, parce que la définition pure d'un touriste, c'est quelqu'un qui vient pour une nuitée. Alors, quelqu'un vient pour une nuitée, donc, souvent, il vient de l'extérieur d'une région ou il vient... c'est un touriste hors Québec. Dans les petits festivals, ce n'est pas toujours du tourisme. Ce sont des visiteurs. Donc, c'est beaucoup de l'intra-Québec. Mais moi, je pense que ces gens-là puis cet apport-là pour les communautés dans les régions est très significatif. C'est des retombées économiques, c'est une vitrine pour les communautés, ce sont des rassemblements, des moments forts dans la vie d'une communauté où les amis, la famille... il y a un rassemblement qui est important puis qui apporte une espèce de sentiment d'appartenance, de fierté. Alors, moi, c'est important de les soutenir.

Par les années passées, il y avait un budget de 15 millions de dollars. On soutenait à peu près 123 événements. Et, souvent, un, on en échappait plusieurs, puis, deux, on n'aidait pas suffisamment ceux qui méritaient d'être subventionnés ou d'être soutenus financièrement. Alors, grâce à mes collègues... parce que, je vais vous le dire, ça, ce n'est pas une bataille de... J'ai beau aller au ministère des Finances puis plaider ma cause, toute seule, c'est toujours difficile. Mais tous les collègues autour de la table ministérielle ont soutenu ma demande, ont signifié au premier ministre à quel point c'était important les festivals et événements dans nos régions. Et on a été capables d'aller chercher 35 millions de plus sur cinq ans. Donc, on passe de 15 millions à 22 millions de dollars par année. C'est une augmentation de 46 %. Ça va me permettre d'en accueillir entre 50 et 60, nouveaux événements. Puis ça me permet de mieux soutenir financièrement ceux que j'ai. Et, déjà, la preuve, c'est que, cette année, on a reçu une demande pour 230 événements qui ont déposé des demandes pour avoir le soutien financier du programme. Donc, c'est une année record en termes de demandes d'aide de soutien.

Maintenant, on a ajouté d'autres critères aussi. Alors, on va signer des ententes triennales, parce que, souvent, ceux qui, à chaque année, disaient : On est obligés d'attendre après le ministère... Bon, bien, O.K. Alors, les ententes triennales. On a également un critère de saison et hors saisons pour les événements qui se tiennent notamment en Abitibi, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent.

Et on va se payer les études. Alors, les études, il y a deux volets. Alors, les plus petits événements, qui ont des budgets d'opération de 500 000 \$ et moins, on leur demande une étude de provenance. Eux, on va payer 100 % du coût de l'étude. Et là vous vous rappellerez qu'on va faire des appels de projet global, là, où, tout le monde, on prend la même personne qui va faire les études pour avoir des coûts préférentiels ou de meilleurs coûts. Donc, pour les plus petits, ce qu'on demandait, c'est une étude de provenance. On va la payer en totalité. Et, pour les moyens, qui ont des budgets d'opération de 500 000 \$ et plus, c'est une étude de provenance et d'achalandage. Et on va couvrir 50 % des coûts de ces études-là. Alors, ça, c'est une plus-value qui est très intéressante pour les régions du Québec. Et je pense que ça répond du collègue. S'il veut me poser d'autres questions, je vais m'arrêter là.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Traversy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est très bon à savoir, parce que, bon, on avait des indications qu'on disait qu'on payait une partie. Mais je comprends, donc, que, pour les petits, 500 000 \$ et moins, c'est 100 %, et, 500 000 \$ et plus, c'est 50 %, donc, de l'étude de provenance des clientèles et d'achalandage qui va être remboursé. Alors, ça, c'est une bonne nouvelle.

J'avais une question plus pointue pour la ministre en ce qui a trait à des produits d'appel en région et dans différents territoires québécois, qui sont les musées scientifiques. Ma question est simple : À qui doivent-ils se référer, les musées scientifiques, pour avoir du financement? Est-ce qu'ils sont éligibles à des programmes venant du ministère du Tourisme? Est-ce qu'on reconnaît leur apport dans le secteur?

• (11 h 40) •

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : Bien, il y a plusieurs leviers, évidemment, un musée scientifique, il peut aller évidemment au MESI, parce qu'il y a le volet Recherche et Innovation, il peut y avoir de l'argent là. Il peut y avoir de l'argent au ministère de la Culture. Il peut venir chez nous, on peut l'analyser. Évidemment, pour moi, il y a des critères pour les programmes, évidemment, mais, s'il y a un volet touristique au musée scientifique, alors, chez nous, il peut être éligible. Il y a les EPRT. Il y a une panoplie de leviers. Mais eux autres, ils sont dans un créneau très spécifique, très pointu, comme le dit le collègue. Mais je pense que le nom le dit, musée scientifique, c'est à la Culture, c'est à Recherche, Science et Innovation, donc ça pourrait également trouver une contribution également au MESI. Mais, chez nous, on analyse les dossiers sur le volet touristique de ces organisations-là. Alors, s'ils répondent aux critères, bien, à ce moment-là, ils pourraient venir s'inscrire également chez nous.

La Présidente (Mme Richard) : ...M. le député. Parce qu'il me fait... le député me fait signe, je pense qu'il a beaucoup de questions.

M. Traversy : Je suis très énervé parce que le temps file et me glisse entre les doigts comme de l'eau. Donc, oui, effectivement, il y a des apports touristiques importants, notamment le Cosmodôme, qui est le premier produit d'appel

en matière de tourisme, semble-t-il, à Laval, donc qui aimerait bien participer à quelques appels de programmes venant du ministère du Tourisme. Je sais qu'il y en a d'autres, comme l'observatoire Aster, au Bas-Saint-Laurent, Exploramer ou encore le Centre d'interprétation des mammifères marins. Il y en a tout plein qui ne demandent qu'à venir vous rencontrer. Alors, là-dessus, s'il y a une attention particulière, je pense que vous allez faire des heureux. Et, bien sûr, la capacité à démontrer l'appel touristique que ce genre d'organisme peut représenter est importante, mais je pense qu'ils seront très aptes à le faire devant vous.

Alors, maintenant, j'en arrive à la question du SWAT. On a beaucoup d'argent qui est annoncé. C'est une bonne nouvelle. Ça fait changement de l'environnement. Je suis content d'être au Tourisme, là. Ça, ça veut dire qu'il y a de l'argent qui arrive puis que, donc, il y a beaucoup d'engouement, mais là il faut le décaisser, cet argent-là. Et donc vous avez mis en place une escouade, un SWAT, là, pour être capable d'y parvenir. Moi, je veux savoir quand cette équipe va être mise en place et comment ça va fonctionner, très rapidement, en une ou deux minutes, là, d'explication.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : En fait, rapidement, là, Mme la Présidente, il y a plusieurs organisations qui venaient nous voir, des petites municipalités, des organisations qui n'ont pas nécessairement une permanence, une structure administrative, là, où quelqu'un est à la recherche des programmes qu'il y a dans le gouvernement puis où on peut prendre... Alors, je voyais qu'il y avait beaucoup de monde qui ne savait plus, là, puis, comme il y a de l'aide à plusieurs endroits, bien, c'est difficile pour eux de cogner à plein de portes. Alors, évidemment, quand une entreprise a un projet, il faut qu'elle innove, il faut qu'elle s'améliore, donc qu'elle ait des meilleures pratiques d'affaires, il faut qu'elle s'informe sur les services disponibles, il faut qu'elle essaie également d'exporter son produit. Puis le défi, pour elle, c'est d'obtenir du financement pour l'accompagner et la soutenir. Donc, le SWAT «team» est venu de là. Quand on a rencontré tous ces gens-là qui disaient : Bien, nous autres, on voudrait faire quelque chose, on voudrait se renouveler, se moderniser, mais on ne sait pas trop qu'est-ce qu'on... c'est quoi... Si on fait une demande, c'est quel type de demande qui va recevoir du soutien financier? C'était un peu ça. Je voulais m'assurer que les argentés qui sont là puissent bénéficier aux porteurs de projets, puissent aller sur le terrain. Je ne veux pas que cet argent-là reste au ministère. Je veux qu'on soit capables de déployer les outils.

Alors, la SWAT «team», on va la mettre en place très rapidement. Il y aura probablement une SWAT «team» pour les plus petits projets puis une pour les plus grands parce qu'évidemment les plus grands projets, il faut qu'Investissement Québec, volet Tourisme, là, le PADAT soit là. Donc, ça concerne les projets d'un peu plus grande envergure. Mais, dans les prochaines semaines, on mettra ça en place. On a déjà commencé à recevoir des organisations.

Maintenant, nous, ce qu'on va faire, on va les orienter vers qu'est-ce qui va être admissible, qu'est-ce qui peut être soutenu par les stratégies puis les plans qu'on a chez nous, les programmes qu'on a chez nous, pour faire en sorte qu'après qu'ils aient travaillé pendant des semaines à monter un projet, puis à l'écrire, puis à nous le déposer, pour ne pas qu'ils se fassent répondre : Bien, ça, on ne finance pas ça. Alors, c'est ce qu'on veut s'assurer. On veut s'assurer que les projets qui soient déposés puissent avoir accès aux fonds.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. M. le député.

M. Traversy : Merci, Mme la Présidente. Donc, quelques semaines, cette équipe va être en place, là, au bénéfice, donc, des acteurs du milieu touristique.

Dernière question, parce que je sais que le temps file, je me suis rendu quand même à Chibougamau avec une voiture électrique, Mme la ministre, donc j'ai une question pour les gens du Nord-du-Québec à votre égard qui concerne la fin de la chasse au caribou, qui amène un lot de problématiques pour les pourvoies de la Baie-James et du Nord-du-Québec et qui compromettent évidemment leur saison touristique. Donc, la ministre a promis un nouveau plan de match, elle a évoqué certaines alternatives, je voudrais savoir quand la ministre annoncera-t-elle son plan de match. Est-ce que c'est pour bientôt? Parce que la saison, évidemment, du... le temps avance et la saison approche.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Boulet : Bien, rapidement, le plan de match, ce n'est pas de chez nous, ça va partir du ministre de la Forêt, Faune et Parcs, là, alors c'est lui qui est responsable du dossier. Bon. Chez nous, on est très sensibles à ça. Il y a à peu près 14 pourvoies qui sont touchées dans le Nord-du-Québec. Alors, il y a un comité interministériel qui a été mis en place. Ça, c'est clair, on y fait partie. Il y a déjà un levier pour aider ces gens-là à se diversifier, qui est la stratégie au nord du 49e parallèle, donc il nous reste encore 10 millions, tout près de 10 millions de dollars dans cette stratégie-là et même... bien, c'est 3 millions par année, 3,1 millions de dollars par année, alors il n'y a même pas de fin, là, c'est 3,1 millions de dollars par année. Donc, il y a déjà ce programme-là qui existe. Maintenant, le plan, ça va se faire avec le ministre Blanchette, qui est à la... Forêts, Faune et Parcs, et nous, on suit de très près, on est dans le comité interministériel et on a des discussions avec les 14 pourvoies et avec l'ATS, qui représente l'association touristique sectorielle des pourvoies, comment on peut les accompagner pour les soutenir pendant qu'il y aura cette période à traverser, où il va y avoir une perte de gains due à la chasse au caribou, qui ne pourra plus être pratiquée.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député.

M. Traversy : ...peut-être, à un de vos collaborateurs, qui est avec vous aujourd'hui, qui est M. Labrecque. Je voulais savoir : Est-ce qu'il est confiant d'avoir un nouveau toit pour son stade d'ici la fin du mandat libéral?

Mme Boulet : Alors, il reste combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Richard) : 1 min 6 s.

Mme Boulet : Alors, je l'avais expliqué, on a fait le dossier d'opportunité, qui nous a été déposé, il est en analyse actuellement, il y a des questions qui ont été soulevées de la part du Secrétariat du Conseil du trésor et de la Société québécoise des infrastructures.

Maintenant, en parallèle, ce qu'on a fait, on a lancé un appel d'offres, un appel d'intérêt à l'international, on aura la réponse le 9 mai prochain. Alors, ce qu'on veut savoir, c'est, avant de décider ou avant d'investir des sous des fonds publics pour faire le toit, qu'est-ce qu'on fait à l'intérieur de cette structure-là. Est-ce qu'il y a des promoteurs, des gestionnaires qui sont intéressés à l'opérer et à créer des activités pour augmenter le niveau de rentabilité de l'infrastructure? Alors, c'est ce qu'on est après faire, on attend la réponse le 9 mai. Alors, l'appel d'intérêt et le dossier d'opportunité cheminent en parallèle, et, normalement, dès cet automne, le dossier d'opportunité sera soumis au Conseil des ministres.

La Présidente (Mme Richard) : 10 secondes, M. le député de Terrebonne.

M. Traversy : Merci, Mme la Présidente. Et également est-ce que la ministre a déjà commencé à planifier un plan d'action pour l'accessibilité régionale en région? Je sais qu'un forum est supposé de se tenir prochainement.

La Présidente (Mme Richard) : C'est tout le temps dont vous disposez, M. le député de Terrebonne. Le temps est terminé maintenant pour l'opposition officielle. Si Mme la ministre veut répondre sur le temps qui est dévolu au gouvernement... Donc, je reconnais maintenant M. le député de Saint-François. Vous avez la parole, M. le député.

M. Hardy : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de vous saluer, ainsi que Mme la ministre, l'équipe ministérielle, les collègues tout autour de la table ainsi que les gens qui les accompagnent.

Moi, je vais vous parler du secteur agrotourisme et touristique gourmand. La richesse et la variété de l'offre agrotouristique et de tourisme gourmand au Québec représentent une force incroyable pour valoriser notre destination, laquelle s'appuie sur les atouts des produits régionaux afin de susciter l'intérêt d'un séjour en région.

Le tourisme gourmand est l'une des façons les plus actuelles de découvrir une destination. Axé sur une proposition originale et de qualité d'activités culinaires, alimentaires et agrotouristiques, le tourisme gourmand permet la découverte des terroirs, des produits et des mets propres à un territoire, du savoir-faire des producteurs, artisans et chefs cuisiniers.

L'agrotourisme et le tourisme gourmand ont connu une des croissances les plus importantes en tourisme, et ce, dans toutes les régions du Québec, à un niveau tant urbain que rural. Il s'agit d'un secteur en pleine ébullition, qui offre des possibilités de croissance très intéressantes. Le secteur de l'agrotourisme et du tourisme gourmand est un secteur qui connaîtra la plus grande croissance pour les cinq prochaines années.

L'agrotourisme et le tourisme gourmand est un produit d'appel distinctif pour promouvoir une destination. D'ailleurs, plusieurs destinations positionnent le tourisme gourmand comme un axe important. L'expérience gourmande est devenue une composante importante du voyage et répond aux nouvelles valeurs des touristes. Plus que jamais, les touristes tiennent compte des attraits gourmands dans le choix de leurs destinations. Il y a des tendances de saveurs et produits locaux, développement d'identité gourmande, cuisine de rue, popularité grandissante du tourisme gourmand qui est... prise en compte des attraits gourmands dans le choix d'une destination, intérêt de touristes à élargir leurs horizons culinaires.

• (11 h 50) •

De plus en plus, les touristes tiennent compte des attraits gourmands d'une région lorsque vient le temps de choisir une destination. Je peux vous dire qu'il y a des très belles destinations. Je vais parler à mon collègue le député de Champlain, qui a un très beau comté là-dessus, et la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, qui a vanté les mérites de son secteur. Mais je peux vous dire que, moi, dans le comté de Saint-François, dans les Cantons-de-l'Est, on n'est pas à part. On est vraiment, vraiment, vraiment dans une très bonne position.

L'agrotourisme est une qualité... une activité touristique complémentaire de l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes et excursionnistes permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information de leurs réserves sur leurs hôtes. Les principales activités offertes par les entreprises agrotouristiques sont l'interprétation et visite et animation, hébergement à la ferme, restauration à la ferme, vente des produits agroalimentaires. Selon le MAPAQ, le Québec compte 837 entreprises agrotouristiques selon les données de 2012.

L'Association en agrotourisme et tourisme gourmand du Québec rassemble les exploitants en agrotourisme et tourisme gourmand afin de favoriser le développement du secteur et des entreprises qui produisent ou mettent en valeur leurs produits du Québec. L'agrotourisme et le tourisme gourmand du Québec compte un total de 346 membres, dont 173 entreprises agrotouristiques présentes dans 18 régions touristiques. Les autres catégories de membres sont liées au secteur de l'hébergement, soient les gîtes et auberges, à la restauration, tables des saveurs du terroir, tables champêtres. Il ne faut pas oublier non plus nos belles cabanes à sucre et la vente de produits du terroir québécois à la ferme, chez les transformateurs et artisans.

J'ai quelques faits saillants, Mme la ministre, que je voudrais vous porter à votre attention, des faits saillants de 2014 en agrotourisme. Le nombre d'entreprises qu'il y avait, il y avait 760 entreprises; le nombre d'emplois salariés, 6 400; les recettes touristiques, qui sont évaluées à 122 millions; la clientèle, en pourcentage de visiteurs, était de 74 %; les chiffres d'affaires des entreprises du secteur était de 200 millions de dollars, seulement pour nous donner des informations.

En 2015, l'Association agrotouristique et tourisme gourmand estimait à 1 841 le nombre d'entreprises oeuvrant en tourisme gourmand. J'exclus, là, la restauration et les vitrines que sont les marchés publics, festivals et événements gourmands, et les routes et circuits. Le tourisme gourmand est une découverte par une clientèle touristique d'un territoire à travers des expériences culinaires distinctives, des activités agrotouristiques ou bioalimentaires mettant en valeur le savoir-faire de ces artisans et permettant d'apprécier les produits et les plats qui lui sont propres.

Le tourisme gourmand inclut des entreprises qui sont au coeur du concept, soient les entreprises agrotouristiques que sont les vignobles, cidreries, cabanes à sucre, tables champêtres, vergers — qui sont importants aussi dans les Cantons-de-l'Est — les entreprises de transformation alimentaire ouvrant leurs portes aux visiteurs, exemple, les fromageries, microbrasseries, fumoirs, chocolateries, économusées agroalimentaires, établissements offrant une cuisine régionale, les restaurants certifiés terroir et saveurs, chefs créateurs de saveurs des Cantons-de-l'Est et camions de rue. Il y a aussi des kiosques de vente à la ferme ayant structuré l'accueil de leur clientèle et prenant part à des initiatives touristiques. Les organisations jouant un rôle de vitrine et mise en valeur des produits régionaux, il y a les marchés publics thématiques, les festivals et événements gourmands, routes et circuits gourmands, exemple, les arrêts gourmands, la route des vins, etc., et il y a d'autres attraits gourmands aussi.

L'agrotourisme est une activité touristique complémentaire de l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Elle met en relation des producteurs agricoles avec des touristes et des excursionnistes, permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte. Les principales activités offertes, c'est l'interprétation, les visites et animations, l'hébergement à la ferme, restauration à la ferme et vente de produits agroalimentaires.

Selon le MAPAQ, le Québec compte 837 entreprises agrotouristiques selon les données de 2012. L'association... l'agrotouristique et touristique gourmand du Québec compte, au total, 346 membres, dont 173 entreprises agrotouristiques présentes dans 18 régions touristiques. Les autres catégories de membres sont liées au secteur de l'hébergement, gîtes et auberges, à la restauration, soient les tables de saveurs des terroirs et d'autres entreprises connexes.

Ces entreprises doivent mettre en valeur les produits régionaux et le savoir-faire des chefs producteurs, offrir une expérience à l'intention d'une clientèle touristique et répondre à certains critères touristiques de base, tel que démontrer une intention touristique dans leur modèle d'affaires, de même qu'un achalandage touristique.

Plusieurs régions touristiques du Québec positionnent le tourisme gourmand, l'agrotourisme parmi leurs priorités de développement. La région touristique des Cantons-de-l'Est veut devenir la référence au Québec en matière touristique gourmande. D'ailleurs, la région est considérée comme l'une des pionnières à agrotourisme du Québec depuis les années 1970. Tourisme Cantons-de-l'Est a adopté une stratégie visant à faire vivre aux touristes une expérience gourmande au travers de différents produits offerts dans la région, soit en faisant du vélo gourmand, le ski gourmand, etc. Plusieurs initiatives gourmandes sont en place sur son territoire, route des vins et autres circuits créateurs de saveurs, cafés villages et chefs créateurs.

La plupart des entreprises offrent aux touristes des visites des lieux, soit à peu près 90 %. Environ le tiers des entreprises proposent des activités de restauration et d'hébergement.

Comment qu'il me reste de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Richard) : Il vous reste 4 min 20 s, M. le député.

M. Hardy : Bon. O.K. Disons que maintenant je vous apporte dans ma région des Cantons-de-l'Est, où ce qu'il y a aussi le Vignoble de L'Orpailleur, qui est à Dunham, le vignoble le cap d'argent, à Magog, qui est bon à visiter, et le Vignoble La Halte des Pèlerins, à Sherbrooke, qui... et c'est la découverte des produits du vignoble qui se fait par un cadre théâtral parmi les champs de vigne. Ça fait que ces gens sont intéressés à venir ici, dans mon comté, à Sherbrooke, et c'est... il y a une belle place.

Je vais vous parler aussi de la visite qu'on a faite ensemble, Mme la ministre, lors de l'été passé dans le comté de Saint-François. Nous sommes allés au musée Uplands, nous avons dégusté une petite tasse de thé avec des petites sandwiches et des produits locaux. Il y a eu aussi, dans la MRC de Coaticook, qui renferme plusieurs endroits gourmands... Nous sommes arrêtés au marché de soir de Compton, où ce qu'il y a des produits frais de la terre et de la ferme, boucherie, etc. Et puis je pense que ça vous a émerveillée qu'est-ce que les gens ont fait là, à ce moment-là. Aussi, à Compton, il y a Les Comptonales qui est un repas gastronomique qui réunit plusieurs personnes pour faire la dégustation de bons repas offerts par plusieurs chefs de renom. Il y a Foresta Lumina, qu'il ne faut pas oublier, à la Gorge de Coaticook, qui est un endroit touristique. Aussi, il y a l'incontournable Laiterie de Coaticook, où ils font du fromage et de la très bonne crème glacée de réputation quasiment internationale, bien, je vais dire qu'ils sont provinciale, ça va être mieux. Il y a le festival aussi des traditions du monde qui offre des spectacles et des repas gourmands de chaque pays qui sont là, là, à l'heure actuelle.

Donc, c'est ça que je voulais vous parler, un petit peu de mon coin et puis... Est-ce que j'ai une petite question? J'ai-tu le temps d'une petite question?

Une voix : ...

M. Hardy : Qu'est-ce que vous pensez de tout ça, vous, dans la région des Cantons-de-l'Est, Mme la ministre?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

• (12 heures) •

Mme Boulet : Mme la Présidente, je remercie le collègue. Vous savez, l'agrotourisme, pour moi, c'est important. Et je pense que, partout dans le monde, ça se développe beaucoup. Et, quand les touristes veulent vivre une expérience

touristique, ils veulent aussi goûter le Québec. Et je pense que, dans chaque région du Québec, on a des petits trésors, on a des produits qui nous distinguent. Et les Cantons-de-l'Est sont probablement les précurseurs de ça, ils ont des vignobles, ils ont des fromages, ils ont déjà développé beaucoup ce créneau de tourisme là. Et moi, je pense que c'est un créneau très porteur, et c'est la raison pour laquelle, dans notre nouveau PADAT plus, on a inclus l'agrotourisme, qui n'était pas là au préalable, avant. Alors, on a inclus ce projet-là. J'ai visité les marchés de Noël, également, où il y a beaucoup de choses à goûter, des confitures, alors tout plein de petits trésors, de petites richesses dans les régions. Et c'est important de vivre ça, parce que, quand on découvre le Québec, on veut aussi goûter le Québec par une expérience gustative. Alors, très heureuse...

Mme la Présidente, si vous permettez, je voudrais remercier, pour terminer, l'ensemble des parlementaires. Merci aux collègues de l'opposition, merci pour la belle collaboration. Ça nous fera plaisir de faire suivre les documents que vous nous avez demandés si tel est le cas. Merci au côté ministériel. Merci à Caroline, si vous me permettez, qui est mon adjointe parlementaire, qui fait un travail extraordinaire. Merci à mon équipe au cabinet, au sous-ministre ainsi qu'à toute l'équipe du ministère du Tourisme, qui sont des gens totalement dévoués au tourisme, qui y croient, qui sont passionnés. Et on est privilégiés de pouvoir compter sur cette précieuse collaboration. Alors, merci, ça a été un honneur pour moi d'être là. Oh! puis également, il y a le palais des congrès, le centre des congrès et la RIO; alors, les gens s'étaient déplacés également pour répondre à vos questions. Alors, merci à tous ces partenaires-là d'être ici pour développer un tourisme qui est porteur pour l'économie du Québec. Merci.

Adoption des crédits

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Le temps qui était alloué aux échanges pour les crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2017-2018 est maintenant écoulé. Donc, nous allons procéder à la mise aux voix. Nous allons le faire de cette façon : le programme 1, Promotion et développement du tourisme, est-il adopté?

Une voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

La Présidente (Mme Richard) : Adopté sur division. Aussi, est-ce que l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2017-2018 est adopté?

Une voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

La Présidente (Mme Richard) : Adopté sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose... j'ai présentement ici les réponses aux demandes de renseignement de l'opposition, donc on va vous les remettre.

Et je veux remercier tous les parlementaires, vous également Mme la ministre, pour le bon déroulement de cet échange que nous avons, vous avez eu avec les autres parlementaires pour l'étude des crédits du Tourisme.

Et la commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30 afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du volet Allègement réglementaire du portefeuille Économie, Science et Innovation. Bonne journée, tout le monde, merci. Merci, Mme la secrétaire.

(Fin de la séance à 12 h 3)